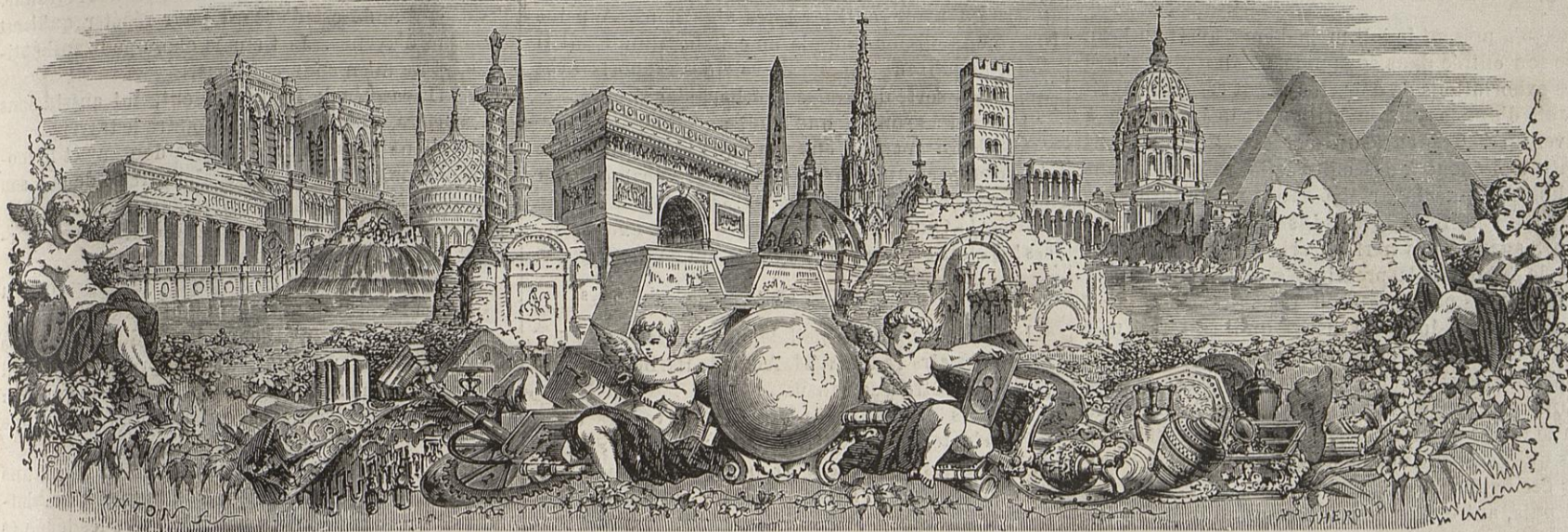


LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro: 35 c. à Paris — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel: 11 fr. broché. — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 25 VOLUMES: 281 FRANCS.
Adresser tout ce qui concerne la partie littéraire et artistique
à M. PAUL DALLOZ, directeur.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
9, RUE DROUOT, ou 13, QUAI VOLTAIRE
14^e Année. N^o 684. — 21 Mai 1870

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Toute réclamation, toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.
Adresser tout ce qui concerne les abonnements et l'administration
à M. BOURDILLIAT, administrateur.

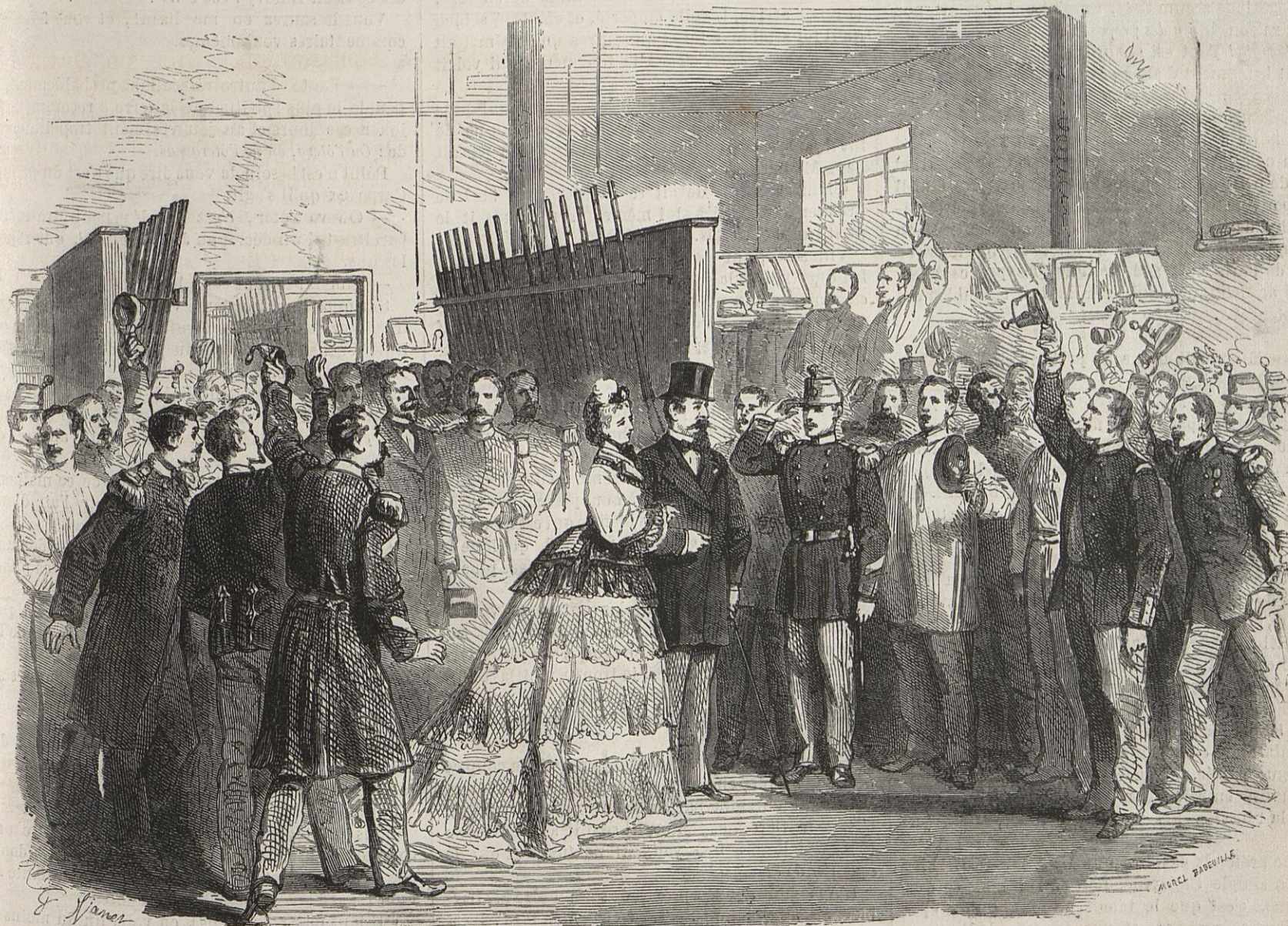
SOMMAIRE

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — M. le comte de Stackelberg. — Les nouveaux ministres. — Troubles de Paris. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — La fête du printemps aux grottes de la

Cervara. — Le Salon de 1870, par Olivier Merson. — Théâtres, par Charles Monselet. — L'incendie d'Elbeuf. — Inauguration de la statue de Ponsard. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Chronique élégante.

caserne du Prince-Eugène. — Les troubles de Paris, les 9 et 10 mai. — M. le comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie. — Tableau de C. Jacque. — Grande fête du printemps aux grottes de la Cervara. — Incendie des usines d'Elbeuf. — Inauguration de la statue de Ponsard. — Vaccinateurs et vaccinés. — Echees et Rébus.

GRAVURES: Visite de l'Empereur et de l'Impératrice à la



PARIS. — Visite de l'Empereur et de l'Impératrice à la caserne du Prince-Eugène.

COURRIER DE PARIS

Cette fois, c'est pour tout de bon; l'élan est donné et le sauve qui peut ne va pas tarder à devenir général.

Jusqu'à présent le joli mois de mai avait eu beau faire son entrée dans ce monde, on était resté sourd à ses exhortations de départ. Le fait est qu'il avait exécuté d'une façon peu brillante son invitation à la verdure. Toujours un ciel grisâtre, un vent pointu succédant à des effluves lourdes, et faisant les honneurs de la grippe avec une munificence trop prodigieuse. Bref, le plus insupportable des printemps, agaçant les nerfs et crispant la peau, tel était le bilan de la première quinzaine du mois chanté par les poètes sans ouvrage.

Mais rendons-lui cette justice qu'il se serait mis en frais de sourires, de caresses et de soleil, que ses coquetteries eussent été perdues. Semer des idylles devant des électeurs! Y pensez-vous? On avait bien le temps de prendre garde à ces puérilités-là, alors qu'il s'agissait de compter des non et des oui dans des boîtes de bois blanc.

Et puis, autre raison pour ne pas quitter Paris, nous avons aussi les épouvantés qui n'auraient pas franchi la barrière, quand bien même les affaires les plus importantes ou les plaisirs les plus séduisants les auraient appelés au dehors.

Songez donc! certaines gens étaient persuadées qu'on allait monter à domicile pour se livrer à des pillages collectifs, et que s'ils ne restaient pas là pour les défendre, c'en était fait de leurs pendules, de leurs pianos et de leurs canapés.

Toutes ces agitations, toutes ces fièvres sont tombées; le spectre du pillage a tiré au large; les boîtes de bois blanc sont rentrées sous la remise; le Corps législatif reprend en somnolant et au milieu d'une indifférence qui ne doit pas précisément le charmer, l'exercice de ses fonctions, que, vu les prorogations accumulées, un plaisant appelait, non sans raison, le *jeu des propos interropus*.

All right! Tout est en ordre! C'est bien décidément le moment d'aller voir ces bons paysans, que n'a pas gagnés la gangrène des mauvaises doctrines. Villégiaturons, villégiaturons, mes frères.

Mais on ne s'éloigne pas encore beaucoup, et l'heure des grandes absences n'a pas sonné. Rien que de petites excursions aux alentours. Ne faut-il pas pouvoir revenir pour assister aux dernières péripéties de la saison qui s'achève? Pourrait-on manquer la reprise du *Freischutz*, le Derby, le grand prix de Paris, etc., sans compter les petites solennités académiques, qui émaillent si agréablement l'existence?...

Elle a fait beaucoup parler d'elle, cette semaine, l'Académie.

Réception de M. Auguste Barbier par-ci, nouvelles élections par-là. En fallait-il davantage pour donner carrière aux badauderies? Arrêtons-nous un peu devant celui en l'honneur duquel le *dignus intrare* vient d'être prononcé solennellement. La chose en vaut la peine, car M. Barbier est certainement une des destinées littéraires les plus bizarres de notre époque.

Dans les lettres, comme dans les arts, il y a deux sortes de talent: il y a les hommes qui font leur époque, et les hommes que leur époque fait; il y a les célébrités de fond et les célébrités de surface. Entre celles-ci et celles-là, je vois à peu près la même différence qu'entre *Tartufe* et les *Pommes de terre malades*.

Les *Pommes de terre malades* eurent deux cents représentations, elles le méritaient; mais l'heure de la vogue passée, qu'en est-il resté? rien du tout. L'actualité entraine pour les dix-neuf vingtièmes dans la réussite. Les vendanges faites, adieu paniers.

Je ne prétends pas dire que M. Auguste Barbier soit un simple Clairville, loin de là; mais ce que j'affirme, c'est que le talent ne fut qu'un épisode dans sa carrière, et que cet épisode-là nous le devons beaucoup plus aux événements qu'au poète lui-même...

M. Barbier avait vingt-cinq ans. Il avait commencé par courtoiser Thémis. Il y avait probablement en lui l'étoffe d'un excellent avocat de première instance ou d'un parfait notaire. Mettons même, si vous voulez, d'un excellent avocat de cour d'assises. Qui sait?

Quant à la vocation irrésistible, il ne semblait guère en avoir senti les âpres aiguillons. A peine un roman obscur commis en collaboration avait-il indiqué qu'il fût capable d'avoir des rapports avec une autre sorte de papier que le papier timbré.

1830 éclate comme une bombe.

Qu'ils furent heureux ceux que le sort fit naître de façon à ce que leur jeunesse pût s'épanouir au milieu de ces ardeurs fécondes! Quel tourbillon de pensées! Quels débordements, quelles exubérances! C'était comme une sublime épidémie.

Tous ne rayonnaient pas, mais tous étaient frappés.

Les jours de grand soleil, la muraille la plus noire prend des airs radieux. M. Auguste Barbier fut emporté peut-être à son insu.

Je lisais dernièrement les récits de voyage d'un intrépide touriste anglais qui a exploré le Sahara dans tous les sens, et j'y trouvais un épisode qui me paraît être l'histoire même du poète des *Iambes*.

Mon voyageur racontait en effet qu'un jour une rafale formidable de simon le prit au milieu d'une marche...

« Soudain, dit-il, je fus enlevé de dessus le chameau qui me portait paisiblement, et pendant deux ou trois minutes j'éprouvai l'impression la plus étrange de ma vie. A demi inconscient de mes actes et de ma situation, enveloppé de tous côtés par le sable qui m'aveuglait, mais soutenu en l'air par le vent déchainé, il me sembla que je n'avais plus de corps et que je volais impalpable à travers les espaces... »

Je le répète, c'est l'aventure de M. Barbier. Le chameau paisible qui le portait, c'était l'école de droit où il suivait son petit bonhomme de chemin; la rafale arrive, le voilà emporté, et emporté si bien qu'il lui sembla, à lui et aux autres, qu'il se mettait à voler. En réalité, c'était la tourmente qui volait pour lui.

Quand on relit aujourd'hui ces œuvres qui passionnèrent leur époque, on y sent que cette poésie fut moins une voix qu'un porte-voix: 1830 parlait dans M. Barbier.

Quant à lui, il devait se charger plus tard de prouver que, livré à lui-même, il reprendrait le petit trot d'autrefois.

Villemain, qui vient de mourir, au moment où il fut question de la candidature de M. Barbier à l'Académie, eut un mot d'une finesse piquante. Estimant, lui aussi, que le poète avait été plus passif qu'actif dans son inspiration, il répondit à quelqu'un qui le pressait en lui rappelant la *Curée* et deux ou trois autres pièces:

— Je ne vous dis pas...: quelque chose a passé par là... mais est-ce qu'on honore une cheminée parce qu'elle a été traversée par la foudre?

En somme, nous autres consommateurs et dégustateurs, nous n'avons point à nous préoccuper de la provenance. Nous savourons bien ce qui est bon, c'est l'important, et les *Iambes* sont un régal, quoique le gros poivre y ait été prodigué peut-être avec plus de violence que de goût.

Pour ce qui est de toutes les autres œuvres de M. Barbier, je les mets dans le même sac, dans *Lazarus* comme dans *Il Pianto*, où l'on s'est plu à rechercher quelques qualités, je trouve, moi, la confirmation absolue de ce qui précède. On y voit l'homme qui, surpris lui-même de son succès, se dit:

— Tiens, tiens, il paraît que je réusis le coup de poing poétique, cherchons des têtes de Turc.

Il avait entendu parler des bouges de Londres, c'était matière à exploiter, il se mit à la besogne; mais dès lors, à mes yeux, il ne fut plus que le *cantatier de l'indignation*.

L'Académie a jugé à propos de s'adjoindre M. Barbier, *inspiré en retraite*. N'est-ce pas bien tard? Il est vrai que plus tôt on l'aurait trouvé schoking.

A l'Institut, les volcans ne sont admis qu'avec une feuille de vigne.

~~~~ Pour les nouveaux élus, j'ai une excellente raison de me tenir sur la réserve. Les nécessités de tirage du *Monde illustré* m'obligent à écrire à un moment où le verdict de l'aréopage aux vertes palmes n'est pas encore rendu.

Si cependant prophéties furent jamais affirmatives, c'est à l'endroit de M. Duvergier de Hauranne. Tout le monde est d'accord pour répéter qu'il est nommé d'avance. Je tiens la chose pour authentique, et ne m'en courrouce pas.

M. Duvergier de Hauranne eut, lui aussi, dans sa carrière, une heure où la foudre le traversa.

Excellent homme, né pour la douceur et le modérantisme, il fut enlevé également de dessus son chameau à l'époque des banquets réformistes.

Comme il doit s'étonner lui-même en se regardant dans sa glace, et en se disant:

— Duvergier, mon ami, quand je pense que tu as été un révolutionnaire pendant dix-sept jours!

En ce temps-là, d'ailleurs, la conduite fougueuse de M. de Hauranne était déjà appréciée comme il convient. Je ne sais plus qui écrivait à son propos:

— C'est une veilleuse qui se prend pour une torche.

Veilleuse, en effet: M. Duvergier de Hauranne était fait pour éclairer des reflets un peu tromblotants de ses lumières un peu blafardes les ténèbres des discussions parlementaires. Mais se changer en brandon! Le pauvre homme faillit en faire une maladie au lendemain du 24 février.

Ah! le joli titre de comédie: *L'Incendiaire sans le savoir*.

Depuis lors, portant avec beaucoup d'honneur l'effacement et l'oubli, très-digne et très-laborieux, M. Duvergier de Hauranne a écrit un livre: *L'Histoire du gouvernement parlementaire*.

Ils sont rares à l'Académie ceux qui ont écrit un livre, j'entends un vrai livre. Que M. Duvergier y soit donc le bienvenu, cela mettra peut-être les autres en goût.

Pour ce qui est du second fauteuil, est-ce About? est-ce Léon Halévy? est-ce...?

Vous le saurez en me lisant, et vous ferez vos commentaires vous-mêmes.

~~~~ Faute d'autre récréation, probablement, le peuple le plus spirituel de la terre a recommencé à jouer ces jours-ci au jeu vraiment trop innocent de: *On l'ôtera, on ne l'ôtera pas*.

Point n'est besoin de vous dire que c'est du groupe Carpeaux qu'il s'agit.

— On va l'ôter, c'est décidé; peut-être même paraîtra-t-il un décret au *Journal officiel*, ont répété les uns.

— Jamais! se sont écriés les autres.

Sur quoi, une troisième version, faisant son entrée, a prétendu que le directeur du bal Mabille offrirait d'acheter la chose au poids de l'or pour s'en fabriquer une enseigne.

J'estime assez le talent de M. Carpeaux pour l'invalider très-sérieusement à mettre un terme à tous ces cancanes fastidieux. Il ne faut abuser de rien.

On a tant fait de tapage autour de ce malheureux groupe, que cela finirait par avoir l'air d'une préméditation.

Ceux mêmes qui crient le plus fort pour demander l'enlèvement des danseuses déhanchées prennent, à la longue, des apparences de compères.

— Laissez donc, disait l'autre jour un sceptique du journalisme, ce sont les blouses blanches de la réclame.

Voilà M. Carpeaux averti; qu'il avise dans son propre intérêt.

~~~~ Quand on trouve une perle, ce qu'on a de mieux à faire, c'est de se baisser et de la ramasser tout de suite.

Je ramasse.

Dans un journal de théâtres, je rencontre un compte rendu d'une représentation de *Tartuffe*, donnée à Belleville, et cette phrase apparaît rutilante à mon regard:

« Il faut des comédiens! en voilà un du moins! M. Meigneux s'affirme là tout entier. Son visage s'imprime de toutes les couleurs du prisme, avec ce rôle titanesque et concupiscent. »

Toutes les couleurs du prisme ! Rien que cela. Si j'étais directeur de l'Opéra, je n'hésiterais pas une minute à engager cet artiste-là. Quelle économie de lumière électrique pour mes ballets !

— Où cela s'arrêtera-t-il ?

Il est un mot pour lequel je professe un respect sans cesse affirmé; ce mot, c'est le mot progrès; mais encore faut-il qu'on y mette du discernement, et qu'on ne nous rende pas victimes de toutes les excentricités, sous prétexte d'innovation.

C'est surtout notre malheureux estomac que visent les prétendus réformateurs, et si nous ne nous ligions pas pour pousser des cris d'alarme, nous risquons fort de mourir victimes de toutes les expériences *in anima vili* auxquelles on est en train de soumettre nos appétits.

On se rappelle la campagne bruyante et grouillante entreprise par les hippophages. Quelque temps après ce fut bien autre chose : on nous proposa de nous faire manger des vers blancs sur le plat, et des messieurs graves, ornés de cravates blanches, se réunirent dans un banquet pour déguster ces hannetons de l'avenir.

Il paraît que le ver blanc n'a pas donné ce qu'on attendait de lui, l'ingrat ! mais

Une avulso non deficit alter.

C'est maintenant dans les égouts que les chercheurs ont dirigé leurs explorations comestibles, et le Cosmos publiait l'autre jour un article intitulé : *le Rat alimen'a're.*

Un titre, n'est-ce pas, qui à lui seul fait tout de suite venir l'eau à la bouche.

Ce n'est pas tout. Un savant, M. Alfred Naquet, a repris l'idée en sous-œuvre, et il s'escrime d'estoc et de taille pour nous convaincre.

— Cette idée, dit-il, est loin de mériter la raillerie; la viande n'est pas assez abondante pour tous, les aliments azotés font défaut, et il est inconcevable que dans des conditions pareilles, les hommes, par des préventions qui n'ont aucune espèce de fondement, laissent perdre des matières alimentaires excellentes. Longtemps on a perdu de cette manière la viande de cheval, et le préjugé sur ce point est loin d'être complètement vaincu....

L'entrée en matière vous a-t-elle persuadés ? Sinon, voici du renfort :

— L'idée d'utiliser le rat, continue M. Naquet, pour l'alimentation, m'est venue depuis longtemps déjà, et en 1868, j'ai fait l'expérience à Palerme, où je professais alors la chimie. Mon préparateur et moi, nous mangeâmes deux magnifiques rats, accommodés au plat avec un peu de beurre, suivant le mode de préparation par lequel on remplace d'ordinaire le rôti en Sicile. Ces deux rats étaient excellents, et certainement bien supérieurs à tous les lapins que j'ai mangés de ma vie.

Depuis lors, j'ai souvent agité cette question avec des amis. L'un d'eux, à qui j'en parlais récemment, et qui a fait de très-longues traversées, me disait qu'en revenant du Pérou, il y a quelques années, il a mangé une grande quantité de ces rongeurs. Les matelots en faisaient la chasse et les mangeaient avec avidité. Mon ami ajoutait, conformément à mes observations personnelles, que le rat est une nourriture *saine, substantielle* et très-agréable...

Le plaidoyer on le voit est complet. Ce ne sont pas seulement les circonstances atténuantes que M. Naquet réclame en faveur du rat, c'est un entier acquittement.

Saine, substantielle et très-agréable ! Du véritable nanan, une vraie gourmandise.

Vous verrez que prochainement les prospectus des hôtels meublés, distribués aux voyageurs pour les amorcer, contiendront cette mention : *Délicieuse table d'hôte à six heures. — On mange du rat trois fois par semaine.*

A quand les araignées au gratin ?

M'est avis que toutes ces prétendues découvertes philanthropiques font absolument fausse route. Au lieu de chercher le moyen de tromper la faim du pauvre à l'aide de ces subterfuges, ce qu'il faudrait chercher, c'est la production à bon marché de la vraie viande, de la viande de bœuf.

Etablir ainsi des castes d'alimentation, c'est

tourner le dos au progrès véritable, sans parler des indigestions et des gastralgies.

La belle population que vous ferez, avec des gens nourris de rat, de cheval et d'escargot ! C'est tout simplement une entreprise de rachitisme en grand que vous fondez là, et le rachitisme fait assez bien ses affaires tout seul pour qu'il ne soit pas besoin de le seconder.

— Aimez-vous les statues ? on en a mis partout.

Deux inaugurations coup sur coup. D'un côté Jasmin, de l'autre Ponsard.

Pour Jasmin la cérémonie s'est passée en douceur. On a bien fait, du reste, de ne pas trop insister sur les réclames; sans quoi le poète-perruquier aurait fini par friser le ridicule.

Quant à Ponsard, on n'a rien négligé... pour l'écraser définitivement sous le poids des éloges les plus exagérés. Cette manifestation, à laquelle aucunes pompes ne manquèrent, pas même celles de MM. les pompiers, nous paraît un acte de haute maladresse.

Ponsard, nous l'avons dit, fut un excellent homme d'un réel talent, mais il n'avait vraiment rien qui appelât l'apothéose, surtout à si courte échéance.

Tandis que les fanfares et les orphéons faisaient accompagnement, là-bas, aux harangues suivant la formule, je me rappelais ici une autre cérémonie à laquelle j'assistai en qualité de simple collégien. C'était à Henri IV.

Un matin, on daigna nous apprendre enfin pourquoi l'on travaillait depuis quelque temps de façon à encombrer le milieu de la cour d'honneur.

Il s'agissait de dédier un buste de bronze à la mémoire de Casimir Delavigne, ancien élève du collège.

En effet, à quelque temps de là, on nous fit endosser notre plus bel uniforme, on nous rangea en cercle, et, après qu'on eut brusquement enlevé le voile qui recouvrait les traits de Casimir Delavigne, deux ou trois messieurs s'avancèrent, et, à tour de rôle, se mirent à dégoïser des harangues qui nous tinrent sur nos jambes pendant une bonne heure et demie.

Toutes ces harangues semblaient s'être proposé un seul et unique thème, et répétaient à qui mieux mieux :

— Casimir fut le plus grand poète que la France ait jamais eu.

Casimir, ceux qui ne se sont pas prosternés à plat ventre devant tes œuvres sont des mécréants, indignes de voir la lumière du soleil.

Casimir, c'est la postérité qui te vengera.

Casimir, dans mille ans, deux mille ans, dix mille ans, ton théâtre sera plus jeune qu'aujourd'hui, car tu es un homme de bronze...

Vous savez ce qu'il est advenu de Casimir.

A l'heure actuelle lorsque, la Comédie-Française reprend par ci par là une de ses pièces, elle a l'air de faire acte de compassion, et l'on encaisse trois cents francs de recette.

Je crains bien, hélas ! qu'il n'en soit de même pour M. Ponsard, en dépit des exagérations lyriques des inaugurations de l'autre jour.

Je professe pour Émile Augier une admiration doublée d'une sympathie profonde; mais, véritablement, il a été trop ami et pas assez critique dans cette circonstance. Il aurait eu à parler de Pierre Corneille, qu'il lui aurait été impossible d'employer des expressions plus sonores, et Dieu sait si Ponsard fut un Corneille !

Quant à la postérité, à laquelle on fait toujours allusion, réglera les comptes de notre époque, c'est tout au plus si dans un petit coin de page elle retrouvera, pour mémoire, le nom de Ponsard et, les dithyrambes gravés sur son piédestal seront pour elle les hiéroglyphes de l'adulation.

— On a souvent parlé des loisirs poétiques de nos hommes d'État.

D'où vient donc qu'on n'ait jamais fait publiquement une révélation qui cependant ne manque pas d'intérêt ?

On prétendait récemment que M. Rouher, le président actuel du Sénat, allait consacrer ses loisirs à écrire je ne sais plus quel livre.

Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Rouher a

en portefeuille une tragédie en cinq actes et en vers.

On raconte même à ce propos une légende :

Un ami de jeunesse de M. Rouher aurait eu connaissance de cette élocution de folle jeunesse, et, par suite de je ne sais quelle indiscretion, serait parvenu à en prendre copie.

Ce fut l'origine de sa fortune.

Dès que M. Rouher arriva au pouvoir, l'ami alla le trouver.

— Mon cher, il faut que tu me cases.

— Plus tard, quand je serai...

— Non, tout de suite.

— Mais...

— Tout de suite, ou je publie ta tragédie dans un journal.

M. Rouher, sentant que le ridicule l'écraserait, obtint temporairement.

Deux ans plus tard, même jeu pour obtenir de l'avancement.

Trois ans ensuite, rentrée de l'ami.

— Dis-moi, j'ai réfléchi.

— A quoi ?

— J'ai envie de tâter de la politique; fais-moi candidat officiel dans un département quelconque.

— Mais...

— Pardon, j'ai toujours la tragédie.

L'ami fut élu député par vingt mille voix.

Mais les tribulations de la candidature l'ont lassé. Ce qu'il rêve maintenant, c'est un fauteuil de retraite au Sénat. Il l'obtiendra; vous verrez. N'a-t-il pas la tragédie ?

Et si une fois là il se permet à la tribune quelque incartade, pas de danger que le président le rappelle à l'ordre.

*Da nocte - Rouher, qu la tragédie expiatoire. Quel titre de drame !*

— Un cri d'alarme a retenti :

Le cimetière Montmartre ne peut plus digérer les caillavres. Il a trop mangé, ce vieux sol saturé, et cette semaine, avec les premières chaleurs, tous les habitants des environs ont formulé une plainte collective adressée à la préfecture, tant ce voisinage devient intolérable...

Qu'on ait abandonné le projet de Méry-sur-Oise, c'est bien; mais qu'on se croise les bras pour cela, c'est absurde.

Non-seulement il y a lieu de chercher d'autres emplacements, mais aussi d'autres procédés.

La chimie, pour peu qu'on se donne la peine de l'interroger, fournira les moyens de décomposer les corps à bref délai, et sans que pour honorer les morts, on fasse mourir les vivants.

Nous avons reçu à ce sujet plusieurs communications nous demandant de joindre notre voix à celle des réclamants qui se plaignent à si juste titre.

Voilà qui est fait.

— Et pour ne pas rester dans ces teintes lugubres, quelque chose de moins sombre comme dessert :

X... le bohème, un brave garçon et un garçon d'esprit, n'a qu'un défaut : la pauvreté, qui le condamne à des costumes invraisemblables.

Mais X... ne se laisse pas marcher sur le pied pour cela.

L'autre jour, un gandin se permet en sa présence je ne sais quel propos malséant sur les hommes de lettres. X... relève la chose. Altercation.

Le lendemain, on se rencontrait au Vésinet.

A la seconde passe, X... a l'humérus traversé par l'épée de son adversaire.

On s'empresse. Mais lui, malgré de vives souffrances, est impassible et tranquillement :

— Il y a erreur, voilà tout... Ce n'est pas mon bras, c'est mon chapeau qui avait besoin d'un coup de fer.

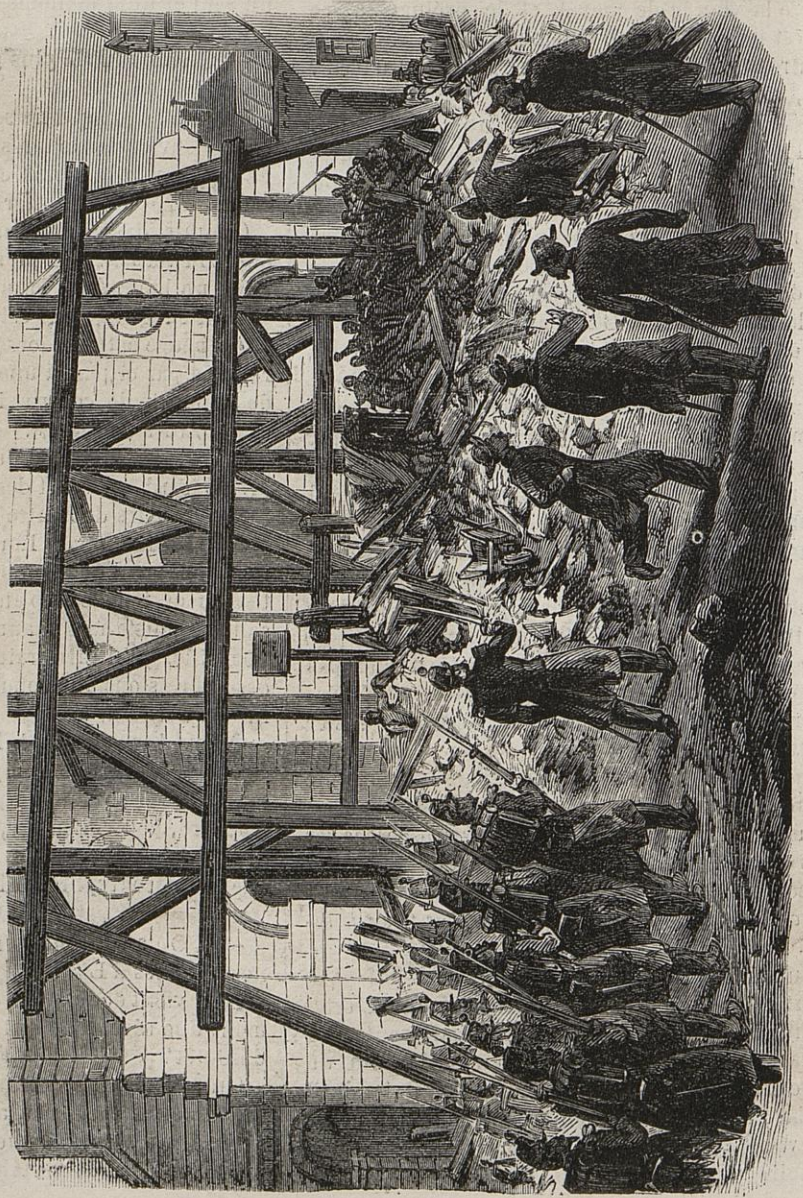
PIERRE VÉRON.



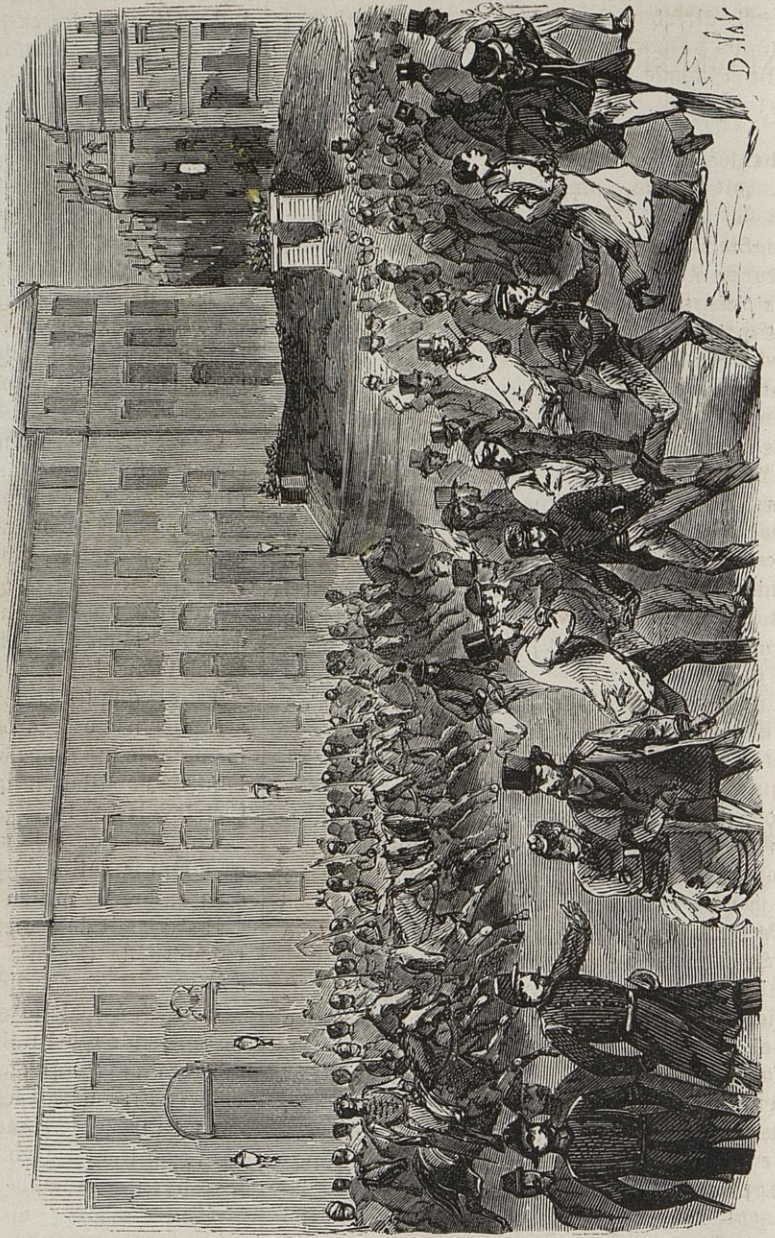
Les omnibus amenés à la barricade de la rue Saint-Maur (9 mai).



Le lieutenant Filibert reçoit de Pierre Mallet un coup de revolver qui le blesse à la main (10 mai).



Barricade dans les échafaudages de l'église Saint-Joseph (10 mai).



Charge de cavalerie sur la place du Château-d'Eau (9 mai).

LES DERNIERS TROUBLES DE PARIS

M. LE COMTE

## DE STACKELBERG

La haute société parisienne avait adopté, comme un des siens, M. le comte de Stackelberg, l'ambassadeur de Russie, qu'un anthrax charbonneux a emporté vendredi dernier.

La ville et la cour regrettent ce diplomate doublé d'un lettré, et chez lequel les qualités de l'homme du monde n'excluaient pas celles de l'homme privé.

M. de Stackelberg était un de ces grands qui ne dédaignent point les gens d'esprit qui n'ont que de l'esprit. Il en avait lui-même, et du meilleur, c'est-à-dire de l'esprit solide. Notre littérature lui était familière, et on dit qu'il laisse quelques essais poétiques où se rencontre une finesse de tour toute française.

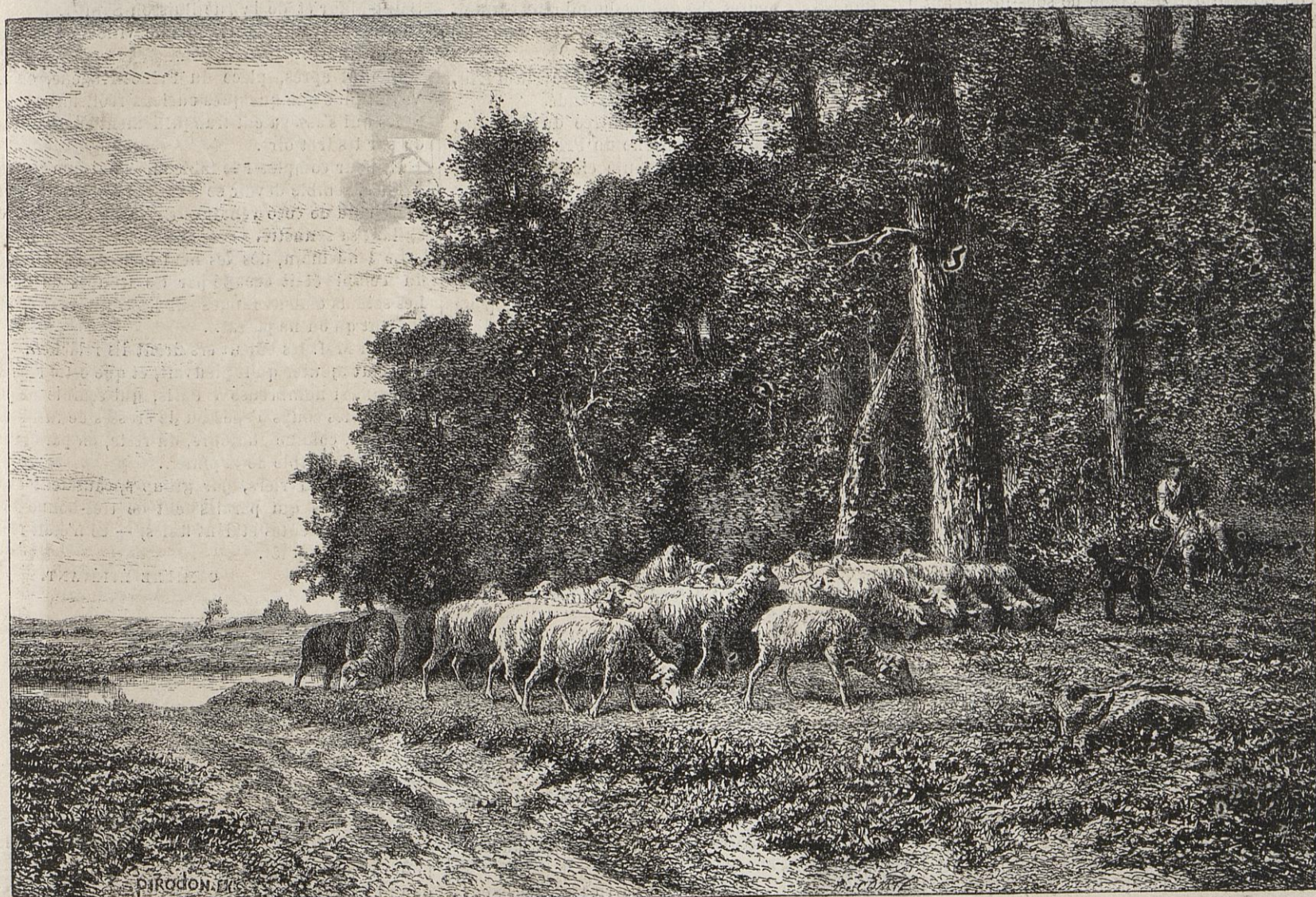
C'est par les nobles travaux de l'intelligence que M. de Stackelberg se débarrassait des préoccupations de sa vie militaire et diplomatique. Il venait d'être élevé au grade de général d'artillerie, car il avait débuté dans la vie par les armes, comme tout gentilhomme russe.



M. le comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie (décédé).

Né à Vienne en 1814, il commence à paraître sur la grande voie qui mène aux dignités en 1843, époque à laquelle le ministère de la guerre russe le charge de plusieurs missions militaires, et l'envoie en Algérie. La finesse et la souplesse de son esprit, la dignité de son caractère le désignent bientôt au ministre des affaires étrangères, qui, comme début de sa grande carrière diplomatique, lui confie le poste de ministre plénipotentiaire russe à Turin. Il conserve cette haute position jusqu'au moment où éclate la guerre de Crimée, à laquelle l'armée italienne prend part à côté des soldats de la France et de l'Angleterre. A la paix, et après la reconnaissance du nouveau royaume d'Italie, M. de Stackelberg retourne auprès de Victor-Emmanuel. En 1865, il est nommé ambassadeur à Vienne, où il dirige les affaires diplomatiques de la Russie jusqu'en 1868. Cette année-là, il est appelé à représenter l'empereur Alexandre II près la cour des Tuileries.

La terrible maladie qui le minait depuis plus de six semaines, est venue terminer à Paris cette existence si bien remplie.



SALON DE 1870. — Lisière de bois et animaux. — (Tableau de C. Jacque.)

Les obsèques de M. de Stackelberg ont eu lieu lundi dernier, à onze heures.

Le deuil était conduit par le prince Troubetskoï. L'Empereur Napoléon s'était fait représenter par un parent, M. le duc de Bassano; l'Impératrice par son premier chambellan.

Dans le cortège, on remarquait les ministres : MM. Olivier et Le Bœuf; le maréchal Canrobert, le général Bourbaki, le prince de la Tour d'Auvergne, M. Schneider, tous les ambassadeurs, le corps diplomatique et une foule d'officiers supérieurs étrangers.

Les honneurs ont été rendus au corps par deux bataillons de ligne, commandés par un lieutenant-colonel.

Le convoi funèbre, précédé des ministres du culte réformé, auquel appartenait M. de Stackelberg, a suivi les grands boulevards, et s'est rendu au Père-Lachaise où le caveau, qui contenait déjà les restes de M<sup>me</sup> de Stackelberg, a reçu la dépouille de l'ambassadeur de Russie, de celui qui, au milieu des plus cruelles souffrances, s'est endormi sans proférer une plainte.

LÉO DE BERNARD.

## LES NOUVEAUX MINISTRES

Lundi matin, le *Journal officiel* publiait trois décrets par lesquels l'Empereur nommait M. de Gramont ministre des affaires étrangères, M. Plichon, ministre des travaux publics, et M. Mége, ministre de l'instruction publique.

\*\*

Le duc de Gramont est né à Paris le 14 août 1819. D'abord duc de Guiche, il devint prince de B. dache à la mort de son père.

A dix-huit ans, il entra à l'École polytechnique, d'où il sortit avec le grade de sous-lieutenant élève à l'École d'application de Metz. Mais, en 1840, il donna sa démission, et pendant douze années il vécut absolument de la vie d'homme du monde. La grande fortune qu'il possédait, et qu'il possède encore, le lui permettait du reste.

Il ne prit part à la politique qu'après le coup d'État.

Alors il fut ministre plénipotentiaire à Cassel, à Stuttgart et à Turin, ensuite il alla comme ambassadeur à Rome.

Nous ne pouvons dire qu'en passant, — car toute appréciation nous est défendue, — que le duc eut une influence énorme dans l'alliance du Piémont avec la France et l'Angleterre, lors de la guerre de Crimée.

A Rome, la position de M. de Gramont devint bientôt, sinon embarrassante, du moins difficile; aussi ne tarda-t-il pas à être envoyé à Vienne, comme représentant de la France auprès de l'empereur d'Autriche.

C'est à ce poste, qu'il possède depuis 1860, qu'il reçut la nomination de ministre des affaires étrangères.

Il épousa, en 1848, une fille de lord Mac Kinnow. Il est commandeur de la Légion d'honneur et grand-croix de l'ordre de Frédéric de Wurtemberg et de celui de SS. Maurice et Lazare.

Le duc est grand, mince, élancé : c'est le type de la distinction. Du reste, et, en cela, le duc tient de famille, chacun sait qu'il est le neveu de ce fameux comte d'Orsay dont le nom est encore le synonyme de distinction et d'élégance.

Une remarque : — M. de Gramont est un polyglotte de première force, il parle cinq langues.

\*\*

Le successeur de M. de Talhouët, M. Plichon, est manchot; mais cela ne l'empêchera pas, soyez-en bien persuadé, de mener bon train les travaux publics. Il est né à Dunkerque le 28 juin 1814. Avocat et député sous la monarchie de juillet. En 1837, le

département du Nord l'envoyait au Corps législatif comme candidat de l'opposition. En 1863, il était réélu de nouveau, et en 1869 il revenait encore occuper son siège à la Chambre. Dans la session de l'année dernière (mois de juillet), il a signé la demande d'interpellation des 116.

M. Plichon est depuis quelque temps chevalier de la Légion d'honneur.

\*\*

M. Mége, le nouveau ministre de l'instruction publique, est né à Riom. Après s'être fait recevoir docteur en droit, il entra au barreau de Clermont-Ferrand, et fut, dès l'année suivante, nommé juge suppléant au tribunal de cette ville. Mais il retourna au barreau et devint bientôt bâtonnier de l'ordre. En 1862, il était maire de Clermont, membre du conseil général, et, lors des élections, l'année d'après, il fut envoyé au Corps législatif par la première circonscription du Puy-de-Dôme.

En 1869, il fut réélu, et, à la courte session de juillet, comme son collègue M. Plichon, il signa l'interpellation des 116. Puis il fut appelé à siéger comme vice-président de la Chambre.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1862, M. Mége a été promu officier le 4 août 1867.

M. Mége est grand, carré d'épaules, — un véritable athlète. C'est un orateur remarquable.

C. E.

## TROUBLES DE PARIS

LES 9 ET 10 MAI

La soirée du dimanche 8 mai avait été fort calme, et rien ne faisait prévoir que les deux soirées suivantes allaient avoir un caractère des plus sérieux. Mardi, cependant, fut la véritable soirée des barricades.

Sur les six heures, des groupes nombreux stationnaient devant les Arts et Métiers, regardant les canons.

A mesure que l'on approchait du Château-d'Eau, la foule devenait de plus en plus grande.

Les curieux se massaient à l'entrée du faubourg du Temple et devant la caserne du Prince-Eugène.

A huit heures et demie, toute circulation était interrompue. Les voyous de la veille étaient parvenus à entraîner quelques curieux, décidés sans doute à se faire tuer.

A ce moment, le dépôt des omnibus de la rue de Paris était envahi, et l'on en sortait les voitures qu'on traînait dans le faubourg du Temple, pour former une barricade dans la rue Saint-Maur.

Immédiatement, les commissaires de police ont fait requérir les deux compagnies de gardes municipaux postés à la mairie de Belleville. Aidés des brigades de sergents de ville des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissement, ces gardes se dirigèrent vers la barricade, — une véritable forteresse, — de la hauteur d'un premier étage, composée de deux omnibus, d'une douzaine de petites voitures, de plusieurs tonneaux de vidange et de petites charrettes de marchands de légumes, remplies de pavés, de palissades, de planches, etc.

Cette barricade était défendue par un grand nombre d'individus.

Un d'eux, placé sur le sommet de la barricade, porteur d'un drapeau rouge, paraît commander les insurgés.

Les trois sommations faites, l'homme au drapeau ne bouge pas.

Les gardes de Paris et les agents escaladent la barricade. L'homme au drapeau fut renversé par un coup de crosse et un coup de baïonnette qu'il reçut dans le flanc.

Il alla tomber entre la barricade et la maison contre laquelle elle était élevée.

Les gardes, en escaladant la barricade, pensaient trouver une opposition sérieuse, mais une dizaine d'individus seulement se sont jetés sur les municipaux et en ont blessé plusieurs. La barricade prise,

on procéda au déblayement, et les voitures furent transportées à la caserne de la Courtille.

\*\*

D'autres barricades furent élevées devant l'église Saint-Joseph et rue Fontaine-au-Roi. Naturellement, les omnibus, arrêtés dans leurs parcours, servaient à cet emploi; mais les agents ne tardèrent pas à disperser les émeutiers.

Presqu'à la même heure, un fait grave se passait au coin du faubourg du Temple et de la caserne du Prince-Eugène.

Un officier du 29<sup>e</sup> de ligne, le lieutenant Filabert, se promenait, lorsqu'un individu s'approcha de lui, et lui dit :

— Tireriez-vous sur le peuple, si on vous le commandait ?

— Je suis ici pour faire mon devoir, répondit l'officier.

Alors Mallet, l'individu qui l'interrogeait, tira un revolver de sa poche et fit feu sur l'officier, qui a eu la main traversée.

Mallet a été arrêté. Quant au lieutenant Filabert, il vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

\*\*

A dix heures, la foule était repoussée sur la place du Château-d'Eau. Les curieux se massaient sur les trottoirs, dans les rues adjacentes. Toutes les fenêtres étaient garnies.

On sonne le rappel.

Alors, de toutes parts on entend ces cris : *La charge! la charge!*

Effectivement, les gardes municipaux s'avancent au galop, et les curieux épouvantés finissent par céder la place. Il ne reste plus à ce moment qu'une cinquantaine de soldats d'infanterie qui stationnent devant la caserne.

A minuit, toutes les rues aboutissantes étaient gardées militairement. Les habitants du quartier ne pouvaient rentrer chez eux. Au coin de la rue Saint-Maur et de la rue Buisson-Saint-Louis, une charge effroyable de sergents de ville a eu lieu un peu plus tard.

Bientôt après, place du Prince-Eugène, on ne voyait plus que quelques curieux réellement intrépides qui s'asseyaient tranquillement sur les bancs ou sur les trottoirs.

Et pour compléter le tableau, — puisque tout, en France, semble devoir se terminer gaiement, — un marchand de coco venait offrir sa marchandise en agitant sa sennette.

Le lendemain, dès les neuf heures, le faubourg du Temple était occupé par les troupes de ligne. Les soldats étaient rangés sur les trottoirs et empêchaient qu'on ne passât...

Aussi MM. les émeutiers firent-ils relâche...

Il faut ajouter qu'il pleuvait, et que cette race de curieux, si nombreuse à Paris, qui semble ne pas craindre les coups d'épée ou de crosses de fusil, eut ce soir-là, comme toujours, du reste, en pareil cas, une peur horrible de la pluie...

Quelques ouvriers, par groupes, causaient avec les militaires qui paraissaient de très-bonne humeur. Les émeutes étaient finies, — ce n'était réellement pas trop tôt.

CAMILLE ÉTIÉVANT.

## REVUE ANECDOTIQUE

DU PRÉSENT ET DU PASSÉ

LA PETITE VÉROLE DE JAMERAI DUVAL

Cette année, on s'est plaint volontiers des rigueurs persistantes de l'hiver, des ravages causés par la petite vérole, mais on devient presque philosophe quand une histoire un peu circonstanciée vous reporte à ce que nos pères souffraient en 1709, et du froid et de l'épidémie. Tous nos horizons étaient en ce temps-là bien rembrunis. Le soleil de Louis XIV

était menacé de perdre ses derniers rayons; le grand roi vendait sa vaisselle d'or, et, quand M<sup>me</sup> de Maintenon mangeait de la bouillie d'avoine, je vous laisse à penser de quoi se nourrissait le menu peuple.

Sur les grands chemins de la Champagne, errait alors un petit gardeur de dindons, chassé par son maître, et cherchant de porte en porte quelqu'un qui voulut bien l'employer. Mais on ne s'embarassait pas aisément de bouches inutiles. Les fermiers repoussaient le pauvre enfant sans se douter qu'il dût devenir un de nos érudits les plus estimés, sous le nom de Jamerai Duval.

Quarante années plus tard, le gardeur de dindons, en faveur à la cour de Vienne, bibliothécaire de l'empereur, se plaisait à rappeler les cruelles épreuves de son enfance dans deux volumes, dont la lecture devrait être classique, au moins pour ce qui regarde les souvenirs personnels de l'auteur. Nous n'en connaissons point de plus propre à développer l'amour de la science et l'énergie de la volonté dans toute âme honnête. Par un seul extrait, j'espère faire naître le désir de les relire en entier, et j'ai précisément choisi le moment où, sans pain, sans abri, Jamerai Duval se trouve atteint par le fléau qui enlevait les plus robustes. Son récit est fait pour relever les faibles courages, et peut-être pour mettre sur la voie d'une médication nouvelle.

« Je parcourais en vain les villages et les hameaux pour y offrir mes services, et y trouver quelque asile contre le froid et la faim qui me poursuivaient. Comme j'allais de Provins à Brie, à une ferme éloignée de cette ville d'environ une lieue et demie, je fus attaqué d'un si violent mal de tête, qu'il me semblait à chaque instant qu'elle allait s'ouvrir et mes yeux s'élançer hors de leurs orbites. Arrivé à la porte de la ferme, je suppliai la personne qui vint me l'ouvrir de me mettre au plus tôt dans quelque endroit propre à me réchauffer et où je pusse me coucher, pour supporter plus facilement la douleur intolérable qui m'accablait. Elle me conduisit sur-le-champ dans l'étable des brebis où l'haleine de ces paisibles animaux ne tarda pas à dissiper l'engourdissement dont j'étais saisi; mais à l'égard de la douleur qui me tourmentait, sa violence alla jusqu'au délire.

« Le lendemain au matin, le fermier étant venu pour savoir ce que je faisais, il fut effrayé en me voyant les yeux étincelants et enflammés, le visage bouffi, le corps rouge comme de l'écarlate et tout couvert de pustules. Il n'hésita pas à me déclarer que c'était la petite vérole, et qu'infailliblement elle allait causer ma perte, parce que, n'ayant pas lui-même de quoi subsister, il lui serait impossible de me soulager pendant une maladie de longue durée; qu'outre que l'intempérie de la saison la rendait mortelle, il me voyait hors d'état d'être conduit à portée des secours qui m'étaient nécessaires. S'apercevant que je n'avais pas la force de répondre à ses plaintes, il fut touché de compassion, et m'ayant quitté, il revint un moment après, muni d'un paquet de vieux linge dont il m'enveloppa comme une momie, après m'avoir dépouillé de mes habits. Comme le fumier de bergerie se divise par couches, le fermier se mit à en lever quelques-unes; il rempli la place qu'elles occupaient de cette même paille d'avoine qui tombe lorsqu'on la vane, me fit coucher au milieu, en guise de duvet, et roula sur moi, en forme de couverture, les divers lits de fumier qu'il avait levés; et, après m'avoir enterré de cette sorte, il fit le signe de la croix sur moi, me recommanda à Dieu et à ses saints, et m'assura en me quittant que, si j'échappais au péril où il me voyait, ce serait un miracle des plus évidents.

« Je restai donc, comme un autre Job, non pas dessus, mais enseveli dans le fumier jusqu'au cou, en attendant que la mort vint me faire changer de tombeau. Mon abattement était si extrême, que je me croyais déjà aux portes du trépas, mais je n'en étais plus si effrayé que je l'avais été autrefois, parce que je prévoyais que ma vie s'allait éteindre d'une manière presque insensible, et sans aucune

de ces douleurs vives et aiguës qui forcent l'âme à abandonner le corps. Mais je fus infiniment plus heureux que je n'avais lieu de l'espérer. La chaleur du fumier et l'haleine du troupeau qui me tenait compagnie, me procurèrent des sueurs qui servirent de véhicule au poison dont j'étais imprégné, de sorte que l'éruption s'étant faite en très-peu de temps, il se fixa à l'extérieur, sans me causer d'autre accident qu'un assez bon nombre de ces érosions que les beautés du siècle redoutent avec justice, comme le fatal écueil de leurs attraits. L'horrible difformité, qui m'avait presque privé de la figure humaine, n'empêchait pas les moutons de me rendre de fréquentes visites. Comme je n'avais pas la force de les écarter, ils prenaient souvent la liberté de me lécher le visage; mais la rudesse de leurs langues renouvelait en moi le supplice de Marsyas. Je faisais de mon mieux pour éviter ces cruelles caresses, moins par rapport à moi, que par la crainte que le venin dont j'étais hérissé ne fût préjudiciable aux pauvres moutons.

« Pendant que j'étais comme inhumé dans l'infection et la pourriture, dit Duval, l'hiver continuait à désoler la campagne par les plus terribles dévastations. Derrière la bergerie, il y avait plusieurs touffes de noyers et de chênes fort élevés, qui étendaient leurs branches sur le toit qui me couvrait. Je passais peu de nuits sans être éveillé par des bruits subits et impétueux, pareils à ceux du tonnerre ou de l'artillerie; et quand, au matin, je m'informais de la cause d'un tel fracas, on m'apprenait que l'apreté de la gelée avait été si véhémence, que des pierres d'une grosseur énorme en avaient été brisées en pièces, et que plusieurs chênes, noyers et autres arbres, s'étaient éclatés et fendus jusqu'aux racines. Enfin, tout ce que la terre produit pour l'aliment de l'homme, sans même en excepter les arbres fruitiers de la plus solide consistance, avait été détruit par la force et la pénétrante activité de la gelée. »

« J'ai dit, continue-t-il, que le charitable fermier m'avait assuré que son indigence ne lui permettait pas de m'assister selon son désir; et, en effet, les tailles et les impôts l'avaient tellement ruiné, que les exacteurs s'étaient emparés de ses meubles, et avaient vendu jusqu'au bétail destiné à la culture des terres. La bergerie n'aurait pas manqué de faire le même naufrage, si elle n'eût appartenu au propriétaire de la ferme. Ainsi mon hôte avait eu raison de me prévenir sur le traitement que j'éprouverais de sa part. Il est vrai que, dans les commencements de ma maladie, je ne lui fus pas fort à charge, puisque, pendant plusieurs jours, il me fut impossible de prendre la moindre nourriture. Il y a même apparence que j'aurais péri d'inanition, si, au lieu de bouillons nourrissants dont j'étais privé, le bon fermier ne se fût avisé de me donner une sorte de bouillie à l'eau, assaisonnée seulement d'autant de sel qu'il en fallait pour la rendre moins insipide. Il m'en envoyait, deux fois le jour, dans un vase fait en forme de grosse carafe, munie d'un bouchon, afin que je pusse l'enfoncer dans le fumier pour la préserver de la gelée. Ce fut là l'unique aliment dont je vécus pendant plus de quinze jours, et à l'égard de la boisson, il fallut me contenter d'eau toute pure que l'on apportait fort souvent à demi-glacée. Quand mon appétit parut exiger des aliments plus solides, les seuls que l'on fut en état de me fournir, consistèrent en un peu de soupe maigre et quelques morceaux de pain bis que la gelée avait tellement durci qu'on avait été obligé de le couper à coups de hache, de façon que, notwithstanding la faim qui me pressait, j'étais réduit à le sucer, ou attendre qu'il fût dégelé, par la méthode dont je me servais à l'égard de la bouillie. Malgré un régime de vie dont l'austérité aurait suffi pour sanctifier un pénitent, le pauvre fermier m'avoua qu'il ne pouvait plus en soutenir la dépense, et qu'il allait chercher les moyens de s'en débarrasser sur d'autres, plus en état que lui de la supporter. Il en parla au curé de la paroisse, située à trois quarts de lieue de la ferme où j'étais, lequel consentit qu'on me transportât dans une maison contiguë à la sienne. On me tira donc de mon tombeau du mieux que l'on put, et après m'avoir emballé dans

quelques vieilles nippes, et environné de deux ou trois bottes de foin, pour me remparer contre la gelée, on me lia assis sur un âne, et une personne s'étant chargée de marcher à côté de moi pour m'empêcher de tomber, on me conduisit de la sorte jusqu'au village. On trouva en arrivant que j'étais plus qu'à demi-mort par la gelée que j'avais essuyée, et on crut que, si j'en réchappais, je resterais au moins perclus de quelques membres. Ce désastre me serait sans doute arrivé, si on m'eût d'abord approché du feu, mais l'on eut la sage précaution de me frotter le visage, les bras et les jambes avec de la neige, jusqu'à ce qu'ils eussent repris le sentiment. Pour ranimer le reste, on me remit dans un gîte pareil à celui dont on m'avait tiré, et, huit jours après, le froid s'étant ralenti, on me donna une chambre et un lit où, par la générosité et les bons soins du charitable curé, je ne tardai pas à recouvrer mes forces et ma santé. »

Pour copie conforme :

LORÉDAN LARCHEY.

## LA FÊTE DU PRINTEMPS

AUX GROTTES DE LA CERVARA

C'est une tradition en vigueur depuis bien des années dans la colonie des peintres allemands en résidence à Rome, de célébrer dignement la venue du printemps. Les plus grands noms de l'art allemand ont été fidèles à ce souvenir, et les jeunes artistes ne veulent point laisser dégénérer la joyeuse tradition.

M. Bonifazi, peintre romain, notre correspondant, nous adresse, avec ses dessins de la fête, une longue description qui donnera au lecteur une juste idée de la façon dont se célèbre ce carnaval allemand, qui a pour théâtre une des scènes les plus augustes : les magnifiques horizons de la campagne romaine.

La fête a été célébrée le 25 avril. Une circulaire émanant du cercle allemand avait prévenu tous les artistes en résidence à Rome, à quelque nation qu'ils appartenissent, Français, Anglais, Espagnols, Américains, Danois, les conviant à se mêler à la fête, à y figurer comme acteurs afin de donner plus d'éclat à la manifestation. Les villes d'Italie étaient aussi conviées à se faire représenter, de sorte que la réunion de tous ces artistes de différentes nations constituait une sorte de fraternisation de l'art européen.

La fête consiste en un défilé énorme, qui a le caractère d'une fête antique et auquel se joint le côté grotesque. Un char énorme, vaste machine décorée par les artistes, portait, dans toute sa gloire, l'empereur Vitellius, entouré de divinités du ciel païen. Le César épicurien était figuré par un artiste Milanais d'une cinquantaine d'années, gros à point pour le rôle et qui, la couronne en tête, tenait pour sceptre une immense cuiller.

Autour de lui, des généraux, des vestales, un autel où fume l'encens, des esclaves Nubiens, tout l'attirail de l'antiquité avec un mélange de sérieux et de comique, des allusions, des intentions et une fantaisie de costumes difficiles à décrire.

On a beaucoup remarqué le char lui-même, dont l'ornementation était conçue dans le style étrusque avec un de ses bas reliefs d'un dessin sommaire, ton sur ton, qui représentait la fête de la Cervara. Des guirlandes de fleurs naturelles disposées avec goût couraient en feston autour du véhicule. La foule faisant cortège autour du char était composée d'artistes volontaires qui s'étaient parés suivant leur fantaisie. Pour ce jour-là, les étoffes rares, les armes précieuses, les mille *bibelots* qui ornent les murs des ateliers avaient été mis en réquisition; rien de régulier, rien de fixe, chacun s'en allait comme il lui plaisait, celui-ci à cheval, celui-là à âne, un consul à côté d'un prêtre, un soldat à côté d'un licteur. Un arabe du plus bel acabit se trouvait dépaycé à côté d'un Parthe ou d'un Dace qu'on eût dit descendre d'un bas relief de la colonne Trajane.

Et l'antiquité seule n'a pas fait les frais de la fête; comme chacun était laissé à son caprice, les peintres, sculpteurs ou musiciens conviés ont revêtu le cos-



ROME. — Grande fête du Printemps, donnée par les peintres de la colonie allemande, aux grottes de la Cervara. — (D'après les croquis de M. Bonifazi, peintre.)



tume qui leur plaisait davantage, et les beaux seigneurs de la cour de Ferrare caracolent à cheval au milieu de cette foule bariolée.

A sept heures et demie du matin, par un temps charmant, le défilé s'est mis en marche et s'est dirigé vers les portes de Rome. La foule était déjà considérable, foule multiple, des plus composite, princes romains, autorités civiles, étrangers attirés par l'attrait de la nouveauté. Partout sur son passage le cortège était salué de vifs applaudissements, au son de la musique toutes les fenêtres s'ouvraient, les cris de « Vive Vitellius ! » retentissaient de toute part. Ce groupe bariolé ralliait la foule sur son passage, les passants s'incorporaient, les voitures bourgeoises prenaient la file, un amateur à cheval, un officier, un garde noble, les zouaves pontificaux grossissaient le cortège, et, arrivés à la porte de la ville, la masse était devenue considérable.

La première halte a eu lieu à *Torre de S. Maria*. C'est le moment choisi par notre artiste pour faire son croquis. Cet immense bariolage dans la plaine énorme devait produire un singulier aspect. C'est à ce point d'arrêt qu'une grande quantité d'étrangers, qui ne s'étaient point trouvés au premier rendez-vous un peu matinal, ont rejoint le cortège qui, à mesure qu'il avançait dans la campagne, ralliait aussi les *contadini* des environs. La halte fut de peu de durée; le cortège s'ébranla une seconde fois, après la sérénade donnée par les musiciens qui le suivaient, et on se dirigea vers la grotte de la Cervara, où on fut étonné de trouver déjà une centaine de voitures particulières et de cavaliers qui avaient précédé le cortège.

La station à la Cervara était le but de la fête, et il fallait lui donner certain caractère de solennité.

Le président monta sur un énorme fragment tombé des parois de la voûte de la grotte; l'empereur Vitellius, avec sa cuiller monumentale, vint se placer près de lui, et tout autour se groupèrent les différents personnages qui figuraient sur le char. Le président prononça un discours en gestes, seul langage vraiment digne de l'immensité de la plaine romaine et du caractère solennel de cette belle grotte de Cervara. On voulut se rendre les dieux propices, et on vit bientôt les sacrificateurs se diriger vers le petit autel élevé sur le char. Là, un agneau aux cornes dorées, victime innocente destinée à apaiser la colère des dieux, vint tendre sa gorge au couteau des sacrificateurs. Les aruspices interrogèrent les entrailles, et les augures les présentèrent au César du macaroni. Nous oublions un détail essentiel, l'agneau ne poussa pas un gémissement, car il était en carton, et le cœur de la victime renfermait les noms de tous les artistes qui avaient contribué à la construction du char.

C'est à la rive dite du *Biondo Tibro* qu'eurent lieu les courses, toujours fertiles en incidents comiques. Comme il faut, partout où l'Allemagne est reine, que la métaphysique joue son rôle, les courses furent suivies d'une dispute symbolique entre un antique et un charmant jeune homme de la Renaissance, lutte allégorique de la fantaisie du seizième siècle et de la sévère antiquité. L'affaire devenait sérieuse quand un terrible dragon, le dragon de la critique, vint terminer la lutte. Cet intermède est bien allemand et fait penser aux fresques de la Pinacothèque de Munich.

Nous ne décrirons point les autres jeux, les vivats, les fantaisies, les péripéties joyeuses de cette fête. La journée s'avancait, le char triomphal se remit en marche, on alluma les flammes de Bengale en l'honneur du divin empereur. Rome tout entière était venue peu à peu reprendre le cortège, et quand cette masse énorme se présenta aux portes, il fallut plusieurs heures pour effectuer le défilé.

Six jours après, les membres de la Société du Casino allemand ont donné un repas à tous ceux qui ont joué un rôle actif dans cette circonstance. Le président, dans un discours très-spirituel, a vivement remercié les artistes étrangers au Casino. On a porté de nombreux toasts, fait de grands projets pour le carnaval prochain, et cimenté l'union entre les différentes nations.

Enfin le président et tous les membres ont repris leur costume de fête, et on a établi une sorte de jury qui a accordé une distinction spéciale à ceux qui s'étaient fait remarquer par la réussite de leur

costume. Chacun d'eux recevait aussi un diplôme constatant son succès.

Les artistes vénitiens avaient envoyé une députation de quelques-uns d'entre eux chargés de les représenter à ces fêtes.

On voit que la gaieté n'est point ennemie des études artistiques, et que l'accord parfait règne entre les colonies d'artistes de toutes les nations qui ont fixé leur résidence à Rome, comme dans l'école immortelle du Beau sous toutes ses formes.

E. Y.

## SALON DE 1870

### III

MM. Tony Robert-Fleury, Antoine Roux, Berthon, Vallon, Bichter, Boilvin, Léon Olivié, Kaemmerer, Manet.

Depuis le tableau représentant un *Massacre en Pologne*, auquel il doit un beau commencement de renommée, M. Tony Robert-Fleury n'avait plus fait connaître au Salon que des toiles de petite dimension et de peu d'intérêt. C'est qu'il pelotait en attendant partie; c'est qu'avant de livrer une nouvelle bataille publique, s'exerçant en silence aux difficultés de son art, il réunissait et son zèle et ses forces sur un travail de sérieuse importance. Or, avons-nous aujourd'hui une peinture répondant à la somme d'énergie et de constance dépensée? Le *Dernier jour de Corinthe* réalise-t-il les espérances de l'artiste? La beauté de l'œuvre compense-t-elle, de l'avis des connaisseurs, la longueur de l'attente, voilà ce que je vais examiner en redoublant d'attention et de scrupule.

Que le lecteur veuille bien avoir sous les yeux la gravure que nous avons donnée, la semaine passée, du *Dernier jour de Corinthe*, et ma tâche se trouvera sensiblement diminuée et facilitée. Par exemple, il saisira tout de suite plusieurs des mérites qui distinguent ce tableau: — la sagesse de la composition, la discipline des lignes, la disposition heureuse de l'effet; — et, du même coup d'œil, quelques-unes des objections qu'il soulève: — la froideur d'une scène où l'expression devait être ardemment poursuivie, où l'imprévu devait jouer un grand rôle; dans un sujet qui réclamait un vif sentiment de l'antiquité et ne permettait point d'être savant à demi, précisément une connaissance très-imparfaite du caractère et de la beauté antiques; enfin un je ne sais quoi de vieillot et d'artificiel, tenant lieu de poésie et de vérité.

Ainsi, au centre de la composition, considérez le groupe des femmes réfugiées aux pieds de la statue de Minerve. Certes, il est exécuté avec une conscience vraiment académique, le peintre en ayant fait l'objet de ses plus chères prédilections, et il ne demanderait pas mieux, en outre, que de donner une idée de la désolation. Mais, dans ces nus complaisants, ces attitudes coquettes et calculées, ces gestes où domine l'afféterie, soyons de bonne foi, voyons-nous quelque chose de bien terrible et de solennel, qui trouble, étonne, émeuve, qui excite l'imagination, quelque chose laissant dans l'âme une impression complète et durable? Pas le moins du monde. C'est-à-dire que, sous le rapport dramatique, l'artiste est resté fort au-dessous de son programme. Il n'a pas compris davantage, à ce qu'il paraît, les ressources pittoresques du sujet, puisqu'il a omis d'exprimer les différentes variétés du désespoir et de l'effroi, de la colère et de la résignation. Il s'y est essayé, il est vrai; cependant avec tant d'insuffisance, que ce n'est guère la peine d'en parler, et je m'imagine volontiers que lorsqu'une ville était mise à sac, et une population livrée aux soldats, les choses se passaient avec moins de mesure, de calme et de symétrie. Ah! que ce groupe de jeunes femmes enlevées à leurs foyers serait d'un effet meilleur et plus sûr, si le peintre y avait introduit un ou deux Romains exaltés par la victoire, rudes et farouches! Comme un tel contraste eût énergiquement expliqué la situation, comme l'œuvre eût gagné en signification, en grandeur! Mais non, en face de

cet étalage de figures élogiques et anecdotiques, pour la plupart maniérées, presque toutes habillées et déshabillées en dépit des traditions, on reste en suspens. De quoi s'agit-il? D'un incendie vulgaire, d'une émeute, d'une vente d'esclaves, d'un déménagement, ou d'une simple revue? Sans le secours du livret, il est difficile de le savoir; le livret consulté, impossible, je l'affirme, de trouver là le spectacle d'une immense catastrophe, de la ruine éclatante d'une nation.

Si je pénètre maintenant dans le détail de la composition, je signalerai une faute souvent commise, bien que les règles rudimentaires de l'art la proscrivent rigoureusement. Il est un précepte logique et raisonnable qui recommande, sous peine de froideur et de monotonie, de varier les quantités. En d'autres termes, il ne faut jamais que les figures d'un groupe s'offrent égales entre elles; il ne faut pas qu'elles pèsent toutes du même poids dans l'œuvre; au contraire, elles doivent s'agencer et se combiner de telle sorte que les unes l'emportent résolument sur les autres. Hors de là, point de salut. De même, dans un discours, il est indispensable que les phrases ne se succèdent pas exactement pareilles en longueur. Eh bien, un regard, s'il vous plaît, sur le *Dernier jour de Corinthe*, et il saute aux yeux que M. Robert-Fleury a procédé tout à l'encontre de ce principe, j'entends par *quantités* à peu près identiques: tous ses personnages se valent; ceux-ci couvrent autant de surface que ceux-là; pas un dont la masse domine, autour duquel se rallient les autres. Aussi, sollicité au même degré par tant de figures également distinctes et empressées de se montrer entières, l'esprit ne sait où s'arrêter; il va indifféremment du milieu à la droite, de la droite à la gauche; il ne se fixe nulle part et s'irrite à la fin de ne pouvoir rencontrer ici ou là un point principal, une figure maîtresse forçant l'attention, concentrant et résumant l'intérêt. La scène regorge de comparais, elle manque tout à fait de premiers sujets. C'est pourquoi, malgré l'entassement des personnages, la pièce languit, semble indécise, tiède et molle.

Est-ce à dire pourtant que le tableau de M. Robert-Fleury ne saurait mériter l'estime des connaisseurs? Telle n'est point ma pensée à coup sûr; car, après les reproches que je lui ai faits, je dois reconnaître sans hésitation beaucoup de parties remarquables. Il y a des nus d'une fort belle pâte, des figures d'une hardiesse très-louable, d'une bonne venue, posées avec goût et élégance, des têtes, des mains supérieurement exécutées; l'ensemble n'est pas sans majesté, le coloris sans vigueur, et en tout état de cause, quoi qu'on puisse dire, le *Dernier jour de Corinthe* reste l'un des meilleurs ouvrages de cette année. Et ensuite, par ce temps de réalisme à outrance et de petits cadres sans nombre, ne faut-il pas savoir gré à M. Robert Fleury d'avoir abordé un sujet antique dans d'aussi vastes dimensions? Si le programme lui en avait été fourni par quelque amateur passionné pour les hommes et les choses de civilisations disparues, il n'y aurait pas lieu, sans doute, d'admirer une pareille entreprise. Mais, du moment que l'artiste a travaillé pour son propre compte, puisqu'il a agi spontanément et librement, qu'il soit félicité et encouragé. Que M. Robert-Fleury continue donc sur cette voie. Elle est difficile et périlleuse; mais si les grands travaux ne font pas les grands artistes, du moins ils développent le germe des qualités puissantes. Le peintre vient de faire preuve d'aptitudes rares et précieuses; après s'être recueilli de nouveau et avoir médité encore les chefs-d'œuvre des maîtres, espérons qu'il ne manquera pas de donner bientôt toute la mesure de sa force.

Allons à présent à des sujets moins graves.

J'ai découvert une *vue à Royat*, par M. Antoine Roux, un peu lourde dans les ombres, mais dont la perspective creuse profondément la toile. Une bonne note à l'étude de toits de M. Berthon. C'est une peinture très-vraie et un peu triste, comme la réalité. Les *Poissons de mer* de M. Vallon sont merveilleux, incomparables, sans rivaux. Jamais peinture n'en a péché d'aussi parfaits. Légereté, précision, douceur et fermété du pinceau, beauté et vérité du coloris, limpidité de la pâte, heureuse répartition des clairs et des ombres, tout cela s'y trouve à un

degré qu'on ne saurait dépasser. C'est de la nature en barres, c'est de l'art excellent, et je ne crois rien dire de trop. Je n'aime pas autant, à beaucoup près, l'autre tableau de M. Vollon, celui que le catalogue intitule : « *Un coin de mon atelier.* » Il y a là un encombrement d'objets hétéroclites qui ne me va point, une atmosphère étouffée et épaisse qui me plaît moins encore, et les figures laissent fort à désirer. Mais l'artiste a caressé les défauts de son tableau, comme s'ils étaient des qualités, de sa brosse la plus souple et la plus habile, et bien des gens d'applaudir autant que s'il s'agissait d'un chef-d'œuvre. C'est égal, on peut m'en croire, avec un talent moindre et d'une main plus pesante, M. Richter a peint un intérieur (*l'Attente*) d'un effet analogue, mais autrement juste et fin.

Je ne suis pas content de M. Boilvin. Son horrible Gargantua et son mirifique Malborough faisaient espérer mieux que le *Louis XI en prières* qu'il nous donne aujourd'hui. Parcellément, le *Falstaff* ne recueillera pas les louanges obtenues par le *Rabalais* de l'an passé. C'est à vous, monsieur Olivé, que ce discours s'adresse. Prenez garde, votre peinture choit dans une manière outrageusement faussée et criarde. En revanche, M. Keammerer s'annonce bien. Les *Merveilles* ont des poses, des allures, des visages, des sourires, des robes, des falbalas!... Enfin, suffit, c'est très joliment inventé et gaillardement troussé.

Quant à M. Manet, c'est une autre affaire. S'il le voulait, M. Manet pourrait se distinguer autrement que par le système ridicule dans lequel il s'enferme délibérément chaque jour davantage. Si j'en avais le loisir, je passerais ses forces en revue, j'établirais le compte de ses qualités et la preuve éclaterait comme le soleil qu'il a le moyen de trouver la réputation avec quelque chose de mieux que les excentricités dont il égaye tous les ans les habitués du Salon. S'il péchait par naïve ignorance il serait pardonnable. Mais non, il choisit, il sait ce qu'il fait, et ce qu'il fait, en définitive, provoque seulement le rire ou la pitié. Considérez la *Lion de musique* et le *Portrait de Mlle E. G.*, et que celui qui trouvera ce langage marqué d'exagération, me jette la première pierre. Ah! M. Manet, au lieu de vous laisser endormir par vos amis qui vous bercent de louanges folles, si tout simplement vous consentiez à vous réconcilier avec le bon sens après avoir souvenu tant de gageures contre lui, je n'en doute pas, vous auriez le temps encore de devenir un bon peintre.

OLIVIER MERSON.



ODÉON : *Flava*, drame en un acte et en vers, par M. Jean du Vistre. — VARIÉTÉS : *Ferblanche* ou *l'Abonné de Montmartre*, parodie en deux actes, par MM. Octave Gastineau et Busnach. — PALAIS-ROYAL : *Ferdinand et la Rosière d'en fête*, parodie en trois tableaux, par M. Firmin Diderot. — AMBIGU : *Où-tu d'la que j'm'y mette!* fantaisie-vaudeville en trois actes, par Ch. Paul de Kock; reprise de *Tout ou rien*, par le même. — CLUNY : *La Boule de neige*, comédie en trois actes, par MM. Edouard Brisebarre et Nus.

C'est surtout pour jouer les auteurs inconnus et spécialement les poètes que l'Odéon a été institué. A ce double titre, l'auteur de *Flava*, M. Jean du Vistre, devait s'attendre au bon accueil qu'il a reçu de MM. de Chilly et Duquesnel. M. Jean du Vistre (on me dit que c'est un pseudonyme) fait de charmants vers antiques; que ne les applique-t-il à des sujets nouveaux? selon le précepte d'André Chénier. *Flava* est cette vieille histoire de la courtisane qui essaye de se retremper dans un amour pur; craignant d'être dédaignée par l'homme qu'elle aime, Flava s'empoisonne. Il y a des Romains, des Gaulois et des Bretons dans ce petit drame. On ne

saurait être plus belle que M<sup>me</sup> Marie Colombier sous les ajustements de la courtisane Flava.

Elles arrivent bien tard, les parodies de *Fernande* de M. Victorien Sardou! D'habitude, ces soites de facéties s'improvisent dans la huitaine ou dans la quinzaine tout au plus. Mais après la soixante-dixième représentation, lorsque la fleur de curiosité a disparu, *Ferblanche* des Variétés et la *Ferdinande* du Palais-Royal nous entretiennent des choses d'il y a deux mois; cela n'intéresse plus personne.

Vous aviez bien lu : c'est le nom de Paul de Kock qui s'étale sur l'affiche de l'Ambigu et qui l'illumine du haut en bas. Beaux jours de notre enfance, êtes-vous revenus? Je n'en croyais pas mes yeux, rien qu'à voir les noms des personnages : Vol-au-vent, Jébaradin, Fricotot, Blaguinet, Bibi-Lolo. Tout un monde évanoui apparaissait à mon souvenir. *Où-tu d'la que j'm'y mette* a son origine dans une chanson de Paul de Kock lui-même, qui figure dans un de ses derniers volumes, intitulé : *Flon, flon, flon, larivad. nduine!* Voici quelques couplets de cette chanson faite sur l'air : *Rendez-moi mon écuelle de bois*, et composée selon les règles du genre :

D'abord, le couplet gastronomique, épicurien, qui prête à la vignette :

Lorsque je vois un joli couvert,  
Un tablè bien garnie,  
Où devant chaque convive on sert  
Bon mets, bouteill' choisie,  
Et qu'un sot, un butor, un manant,  
A s'mettre à tabl' s'apprêté,  
Je suis tenté d'lui dire en l'poussant :  
Où-tu d'la, que j'm'y mette!

Ensuite le couplet philosophique, qui flagelle les vices et les ridicules :

Quand on voit un fat impertinent  
Dans une belle passe,  
Qui, de l'esprit et du vrai talent  
Vient occuper la place;  
Quand de son riche hôtel il a fait  
Chasser l'mérit' qui végète,  
Avec quel plaisir on lui dirait :  
Où-tu d'la, que j'm'y mette!

Puis, le couplet Chauvin, celui qui célèbre nos victoires ou qui laisse tomber une larme sur nos revers :

Devant les ennemis nos soldats  
Montrent tous leur courage;  
Jeunes et vieux marchent aux combats  
En chantant, c'est l'usage.  
Tout à coup, si d'un jeune conserit  
Un boulet m'nac' la tête,  
Un vieux grognard leousse et lui dit :  
Où-tu d'la, que j'm'y mette!

Voici le couplet égrillard, grivois, où excelle Paul de Kock, ce dernier bon drille :

Au spectacle, devant moi j'avais  
Un ami des plus bêtes,  
Qui s'endormait devant les ballets  
Et les jambes bien faites;  
Les belles ont pour moi des appas;  
J'dis, prenant sa lorgnette :  
Mon ami, cela ne te sert pas,  
Où-tu d'la, que j'm'y mette!

Enfin, pour couronner l'œuvre, le couplet politique, le coup de patte aux hommes du gouvernement :

Puis en guerre, en révolution  
C'est encor la même chose;  
Par intérêt, par ambition,  
Quel est l'but qu'on s'propose?  
Que ce soit d'une ou d'autre façon,  
Par intrigue ou conquête,  
Ça finit par la même chanson :  
Où-tu d'la, que j'm'y mette!

M. Paul de Kock a transformé sa chanson en une pièce en trois actes, qui a surpris le public. C'est une sorte de revue, d'allégorie, de pot pourri. Cela se passe dans un pays imaginaire, dans un Romainville idéal, gouverné par la princesse Bel-Amour. Beaucoup de rondeaux, et des traits de satire qui ont fait sourire, entre autres ceux qui sont décochés contre les fumeurs. Et puis, on est si peu accoutumé à entendre chanter l'acteur Machanette!

Le même soir de la première représentation d'*Où-tu d'la que j'm'y mette!* l'Ambigu, voulant faire une fête complète à Paul de Kock, reprenait un de ses anciens drames : *Tout ou rien*, une histoire anglaise

passablement sombre, mais encore assez charpentée pour le temps actuel.

Le théâtre de Cluny fait une consommation effrayante de pièces nouvelles. Celle de la semaine dernière est intitulée : *la Boule de neige*, et a pour auteur MM. Brisebarre et Eugène Nus. C'est une de ces comédies paisibles comme on pourrait les aimer dans ce quartier neuf et commerçant. Le sujet est une paraphrase de l'air et de la chanson de *la Calomnie* : j'y ai trouvé aussi un souvenir des *Petites lâchetés* de M. Decourcelles. Il s'agit d'une jeune fille très-honnête, qui se trouve prise insensiblement dans un réseau d'allusions, de méchancetés, de perfidies, de réticences. Au premier acte, c'est peu de chose, un bruit qui passe rasant la terre, ou plutôt, pour employer l'image adoptée par les auteurs, un flocon de neige, moins que rien. Au second acte, le flocon s'est augmenté, épaissi, arrondi. Enfin la boule arrive à sa complète formation au troisième acte. Heureusement qu'un rayon de soleil luit à point pour fondre l'énorme bloc, — et Madeleine, innocente, épouse Jacques détrompé.

Paul de Kock aurait appelé cette pièce : *les Pot. ns.*

CHARLES MONSELET.

## L'INCENDIE D'ELBEUF

C'est dans la manufacture de draps de M. Gerin-Rose et de MM. Delamare frères que s'est déclaré, le dimanche soir 8 mai, le terrible incendie d'Elbeuf, dont les journaux de la Seine-Inférieure nous ont rapporté les sinistres détails.

Les flammes, qui se développaient sur un espace de 3,000 mètres carrés, étaient si hautes, que leur rouge lueur éclairait la ville de Rouen.

Le feu, concentré pendant près de deux heures dans le bâtiment où l'on appièle les draps, s'est communiqué rapidement à plusieurs autres établissements de la rue Percier. Bientôt ces manufactures, hautes de quatre étages, s'écroulaient sur les machines, qu'elles écrasaient sous leurs débris embrasés et dont les pièces fondaient sous la haute chaleur. Les murailles tombaient par pans calcinés sur les approvisionnements de laine et de draps, au milieu desquels brûlaient les bois de charpentes disloquées. Le quadrilatère, de 200 mètres de côtés, où se trouvaient les manufactures, présentait une vaste fournaise dans laquelle les pompiers d'Elbeuf, de Caudebec et de Saint-Pierre-lès-Elbeuf lançaient vainement un immense volume d'eau. Tout ce que ces courageux citoyens avaient pu faire, c'était d'empêcher l'incendie de gagner les établissements de M<sup>me</sup> veuve Chennevière.

Ils travaillaient depuis deux heures à cette œuvre de préservation, quand arrivèrent les pompiers de Rouen, amenés, avec un puissant matériel, par un train spécial.

Ce n'est qu'à trois heures et demie du matin qu'on est enfin parvenu à se rendre maître de cet incendie, qui venait de dévorer, en constructions, matériel et marchandises, la valeur énorme de trois millions.

A part cette perte matérielle, l'incendie d'Elbeuf a fait des victimes. Un pompier, nommé Gasnier, tombé d'un deuxième étage, s'est brisé les deux poignets sur le coup et a succombé le lendemain; un maître maçon de Caudebec a été cruellement blessé par les pierres qui se détachaient d'un mur qui s'éboula. On l'a transporté à l'hospice d'Elbeuf. Le lendemain soir, lundi, à dix heures, l'incendie n'était pas encore complètement éteint.

Aujourd'hui, à la place de ces manufactures, si actives la veille, on ne voit qu'un vaste emplacement rempli de pierres, de bois et de fer calcinés, et sur lequel se dressent des pans de murs noirs d'une hauteur effrayante.

MAC VERNOLL.



Incendie des usines d'Elbeuf au moment où l'on se rend maître du feu.

DE

L  
n'a  
rati  
dep  
me  
tou  
de  
con  
cett  
gno  
rel  
viv  
n'e  
glo  
C  
est  
et t  
lise  
cet  
I  
Cas  
avc  
L'i  
vée  
Luc  
lieu  
mi  
an  
voi  
I  
th  
et  
fou  
ses  
et  
A  
mo

INAUGURATION  
DE LA STATUE DE PONSARD

Les grands hommes de l'avenir n'accuseront certes pas notre génération d'ingratitude. Nous raisons depuis quelque temps assez largement les honneurs de la postérité à toute renommée. S'il nous arrive de laisser mourir de faim un de nos contemporains, s'il faut nous rendre cette justice, c'est que nous n'épargnons ni statues, ni bustes, ni bas-reliefs, ni médaillons pour faire revivre les qualités de nos célébrités n'eussent-elles eu qu'une heure de gloire.

Ce sentiment de reconnaissance est aujourd'hui général en France, et toutes les villes de l'empire rivalisent de sacrifices artistiques dans cette course à l'immortalité.

Le Havre avait la statue de Casimir Delavigne, Vienne a voulu avoir son Ponsard coulé en bronze. L'inauguration d'une statue élevée à la mémoire de l'auteur de *Lucrèce*, de *l'Honneur et l'Argent*, a eu lieu dimanche dernier, 15 mai, au milieu d'une population des plus animées et d'une ville des plus pa-voisées.

Dans les rues, étagées en amphithéâtre et tout égayées de drapeaux et de banderolles se pressait une foule en habits de fête qui mêlait ses chants aux fanfares des pompiers et des orphéons.

A une heure commence la cérémonie d'inauguration qui s'est faite



FRANÇOIS PONSARD.

Statue exécutée par M. Geoffroi de Chaume.

sur la place de l'hôtel de ville. Une estrade richement décorée réunit les autorités de la ville, les invités du pays et les représentants de la littérature parisienne. A côté de M. Emile Augier, on voit MM. Viollet-Leduc, Edouard Thierry, Jules Barbier, Edouard Fournier, X. Feynet, Tony Révillon, Michel Lévy. Parmi les artistes qui doivent concourir à la représentation théâtrale de la soirée, on remarque M<sup>me</sup> Agar, Tordeus et Périga.

M<sup>me</sup> Ponsard assiste à la fête d'une des croisées de l'hôtel de ville.

Les curieux qui n'ont pu trouver un coin sur la place montent sur les toits.

A une heure un quart le voile qui recouvre la statue tombe aux acclamations de la foule et au bruit des détonations pyrotechniques. Ponsard apparaît coulé en bronze. Il est représenté assis et dans l'attitude de la méditation.

M. Mallard, conseiller municipal lit un discours; M. Viollet-Leduc une lettre du prince Napoléon; M. Emile Augier une pièce de vers; M. Duening un éloge de Ponsard républicain; M. Edouard Thierry un panégyrique de Ponsard auteur dramatique; enfin M. Alexandre Laya prononce une improvisation qu'applaudit un ensemble musical de toutes les fanfares.

A quatre heures, un grand banquet, offert à tous les invités de la ville de Vienne, a été servi dans les salles de l'hôtel de ville. Cette journée d'inauguration a été terminée par une représentation théâtrale où ont été interprétées les



Inauguration de la statue de Ponsard à Vienne (Isère). — (D'après le croquis de M. F. Henriet.)

principales scènes des œuvres de Ponsard. Dans la soirée, un feu d'artifice a illuminé les hauteurs de la ville qui se glorifie d'avoir donné le jour et l'immortalité du bronze à un poète dont les débuts surtout ont été un grand événement littéraire.

MAXIME VAUVERT.

## COURRIER DU PALAIS

Hélas! oui, mesdames et mesdemoiselles, les directeurs de théâtre sont des tyrans qui veulent absolument que les jeunes et jolies femmes qu'ils engagent remplissent les conditions de leur traité. Nous ne sommes plus au temps où la gentillesse et le talent surtout donnaient droit à la fugue; il n'y a plus d'aimable espièglerie en dehors des stipulations d'un engagement, et les juges prennent les dédits au sérieux.

En voici un exemple, un peu ancien peut-être, puisque le jugement rendu par le tribunal de commerce remonte à un mois; mais je le retrouve dans mes notes, et je le raconte pour donner à réfléchir aux artistes qui sont sur le point de signer. M. Noriac, directeur des Bouffes-Parisiens, avait engagé M<sup>lle</sup> Raymonde Lafont, mineure, il est vrai; mais la mère, M<sup>me</sup> veuve Lafont, avait donné son consentement; un dédit de 25,000 fr. avait été stipulé en cas d'inexécution des clauses. Tout à coup M<sup>lle</sup> Raymonde Lafont tombe malade, elle le dit du moins à son directeur, pour expliquer et refuser son absence du théâtre; deux sommations lui sont faites, et elle ne produit aucun certificat de médecin.

Dans cette situation, M. Noriac a assigné sa pensionnaire en résiliation de son engagement et en paiement du dédit. La jeune pensionnaire a fait plaider que son engagement était nul, n'ayant pas été signé par son tuteur; mais le tribunal a déclaré l'engagement très-bon, très-valable, attendu que la maman l'avait approuvé, et que le directeur n'était pas tenu de savoir que M<sup>lle</sup> Lafont était pourvue d'un tuteur autre que sa mère; de plus, il paraît que ce tuteur, M. Ferron, habite Bordeaux, ville dans laquelle M. Noriac a donné pendant deux mois des représentations avec le concours de sa pensionnaire. Évidemment le tuteur n'a pu ignorer que sa pupille avait adopté la carrière du théâtre, et il s'y prendrait un peu tard pour avoir des scrupules. Bref, le tribunal a prononcé la résiliation, et, tenant compte du temps pendant lequel les conditions avaient été exécutées au gré des deux parties, il a réduit à 15,000 fr. le chiffre du dédit que payera M<sup>lle</sup> Raymonde.

Eh! eh! quinze mille francs, cela commence à être sérieux, n'est-ce pas?

Ah! puisque nous sommes au tribunal de commerce, entrons-y encore un peu, pour entendre parler de *Jean-Bart*. Le célèbre marin ne s'attendait pas à se voir tirer à un si grand nombre d'exemplaires.

On comprend, du reste, qu'il figure à peu près partout, en France, à la porte des marchands de tabac de la vieille école, allumant sa pipe sur un tonneau de poudre, ou fumant la même pipe dans les salons de Louis XIV; mais pourquoi *Jean-Bart* servant d'enseigne à un marchand d'habits confectionnés?... Je ne comprends pas!

M. Crépeau, propriétaire d'un établissement de ce genre, ayant pour enseigne: « *A Jean-Bart* », vit avec une certaine surprise un autre magasin placer son exploitation sous le même patronage, et puis un autre, et puis un autre, et puis encore un autre; il y avait: « *Au grand Jean-Bart*, — *Au petit Jean-Bart*, — *Au glorieux Jean-Bart* », etc., etc. M. Crépeau a assigné tous les *Jean-Bart* grands et petits; mais le tribunal a pensé qu'ils avaient établi leurs pénates assez loin de M. Crépeau pour ne pas lui nuire, et il a débouté celui-ci de sa demande, — jugement que la cour impériale a confirmé.

Tout à l'heure j'en étais aux Bouffes-Parisiens, et de là aux opérettes, il n'y avait que le doigt à allonger pour trouver une transition; j'ai perdu l'oc-

casion, sans cela je vous aurais raconté, comme je le voulais, les infortunes d'une opérette envoyée de Gien à Lyon sous enveloppe. Je ne savais pas que Gien produisit des opérettes... Enfin, l'on s'instruit tous les jours. Quoi qu'il en soit, l'opérette fut bien et dûment mise à la poste à Gien, à l'adresse de M. Blangini, à Lyon; mais M. Blangini n'a rien reçu, et à son grand désespoir, car cela l'a empêché de faire représenter ledit ouvrage. Il estime ce préjudice à quinze cents francs, qu'il réclame à l'administration des postes à titre de dommages-intérêts.

Quinze cents francs une opérette de Gien! S'agit-il des paroles, s'agit-il de la musique? Voilà ce que nous ne savons pas encore, mais ce que nous saurons bientôt probablement, quand l'affaire va se plaider au fond. Mais j'oublie un détail assez piquant: en vous disant que M. Théodore Blangini n'avait rien reçu du tout, je me trompais et je vous trompais grossièrement, il avait parfaitement reçu l'enveloppe, mais contenant, au lieu du chef-d'œuvre attendu..., deux numéros de la *Revue des Deux Mondes*! Quelle surprise!

Il n'y a donc pas eu erreur, il n'y a pas eu fausse direction, il y a eu faute volontaire, réparée par une fort mauvaise plaisanterie. Quel est le mélomane enragé, ou le poète en délire qui a voulu, à ce prix, savourer les primeurs d'une partition ou d'un libretto de Gien (Loiret)?

Eh bien, à la demande de M. Blangini, il a été opposé un déclinatoire de la compétence du tribunal civil, se fondant sur ce que les tribunaux administratifs seraient seuls compétents pour apprécier les actes d'un service administratif. Heureusement, le tribunal a déclaré le déclinatoire non recevable, mal fondé, et a ordonné qu'il serait plaidé au fond.

Et si je dis « heureusement, » vous pensez bien que ce n'est pas pour le seul plaisir de vous raconter la cause quand elle viendra! Cela m'a rendu heureux, et je vous dirai pourquoi, quand on aura plaidé au fond.

Eh bien, j'ai eu encore un sujet de joie dans un jugement rendu par la cinquième chambre du tribunal civil. Souvent, n'est-ce pas, je vous ai parlé avec enthousiasme des gens qui avaient le très-rare, le très-admirable courage de se dévouer pour faire juger une question. C'est presque toujours un abus, bien ancien, bien enraciné, sur lequel les réclamations les plus éclatantes, les plus persistantes, les critiques les plus vives ne peuvent parvenir à mordre, que l'on détruit ainsi. Un bon droit sérieux est bien loin d'avoir la force d'un abus ancien.

Il y avait donc un habitant de Fontenay-sous-Bois qui avait pris, à la compagnie du chemin de fer de l'Est, un abonnement qui lui permit de faire autant de fois par jour qu'il lui plairait le trajet de son village à Paris. Un jour, le voyageur se présente à la station; il avait, non pas perdu, mais seulement oublié sa carte. On le reconnaît parfaitement, on sait parfaitement qu'il est abonné, mais on lui dit: Le règlement est là; vous devez payer votre place! Le voyageur commence par payer, parce qu'il est pressé de partir; mais il proteste et fait ses réserves. Le lendemain, il revient, muni de sa carte; il fait constater qu'il ne l'a pas perdue, qu'il l'avait oubliée, ce que le règlement n'a nullement prévu, et il assigne la compagnie en restitution de 1 fr. 50 c., qu'il a indûment payés. La compagnie constitue avoué; elle soutient le procès, bien entendu.

Mais ne voilà-t-il pas que le tribunal la condamne à restituer 1 fr. 50 au voyageur, attendu que la carte de l'abonné ne crée pas son droit et n'est destinée qu'à le faire reconnaître, et que, dans l'espèce, le voyageur était parfaitement reconnu par les employés de la compagnie.

Je vous disais qu'il faut, non pas un certain courage, mais un admirable courage pour se donner ainsi les soucis et les charges d'un procès que l'on ne gagne qu'au profit des autres. Maintenant aucun abonné, quand il aura oublié sa carte, ne voudra payer sa place, et il fera bien. Je sais qu'en pareil cas, les compagnies, les grandes administrations vous opposent les termes précis de leur règlement; c'est-à-dire une série de petites dispositions draco-

niennes qu'elles formulent en caractères microscopiques, et que vous êtes censé connaître et accepter implicitement quand vous traitez avec elles. Cela pourrait être tout au plus invoqué, si presque toutes ces compagnies ou administrations, chemins de fer, poste aux lettres, mont-de-piété, etc., etc. ne vous mettaient, de par leur monopole, dans l'obligation de traiter avec elles ou de ne pas traiter du tout. Ainsi, nous renfermant dans les trois exemples que nous avons pris au hasard, il est bien certain qu'il faut prendre les chemins de fer ou ne pas voyager, mettre les lettres à la poste ou ne pas écrire, avoir recours au mont-de-piété ou ne pas emprunter sur gages, aussi les petites conditions que les administrations, en général, se font à leur profit, sont-elles très-fragiles, et les tribunaux ne se font pas faute de les casser. Il en a été ainsi des centaines de fois à propos de l'indemnité due au voyageur dont on a perdu les bagages ou à l'expéditeur dont on a perdu le colis.

N'avez-vous pas vu, dans toutes les chambres des hôtels de France, une petite pancarte portant un avis dont voici le sens: « Les voyageurs sont prévenus que le maître d'hôtel n'est pas responsable des objets de valeur ou sommes d'argent dont ils n'auraient pas fait le dépôt spécial. » Les écoles de natation et bien d'autres établissements affichent le même avis; eh bien, demandez aux tribunaux si, toutes les fois que le voyageur ou le baigneur a pu prouver qu'il avait été réellement en possession de l'objet qu'on lui a volé et qu'il réclame, l'hôtelier ou le maître des bains n'a pas été déclaré responsable, au moins dans une certaine mesure?

Mais, je le répète, il faut un brave pour « faire juger la question. »

Il me reste à vous donner le dénouement de l'affaire Teulat, dénouement un peu prévu, car enfin il ne me paraît pas bien certain que M. Teulat ait jamais désiré recevoir ses cent mille francs, et surtout qu'il ait compté les obtenir. Il a voulu prouver qu'il n'était pas fou, qu'il ne l'avait jamais été. Cela est du ressort de l'opinion publique!

Le tribunal, conformément aux conclusions de M. l'avocat impérial d'Herbelot, a reconnu qu'à la suite d'obsessions auxquelles la princesse de Broglie a été en butte de la part de Teulat, avant et après son départ de la maison, M. Raymond de Broglie a pu concevoir des craintes et a dû demander protection, pour sa belle-sœur, au préfet de police. Que, de leur côté, les médecins commis à l'examen de M. Teulat, ont conclu avec la plus entière bonne foi, déclare Teulat mal fondé en ses demandes.

Le tribunal, dans ce jugement, à propos des lettres écrites à la princesse par M. Teulat, amoureux, a parlé une seule fois du trouble de son esprit.

Je sais bien que M. Lassègue affirme carrément que M. Teulat n'a jamais été amoureux.

Moi, qui, en ma qualité de bourgeois, suis plus modeste, je me contente de dire: Comment sait-il cela?

Il est vrai que si Newton ressuscitait pour me dire que deux et deux font cinq, je dirais à Newton: Vous vous trompez! Et cela sans la moindre hésitation, je vous l'affirme.

PETIT-JEAN.

## CHRONIQUE MUSICALE

OPÉRA-COMIQUE: M<sup>lle</sup> Girard dans le rôle de Vert-Vert. — THÉÂTRE-ITALIEN: *Jeanne d'Arc*, oratorio de M. Holmès. — Concert de M. Rubinstein. — Nouvelles des théâtres d'Italie.

Voilà maintenant que M<sup>lle</sup> Girard, de l'Opéra-Comique, se met à chanter « les Capoul », ce qui, en français courant, signifie les rôles de M. Capoul. Elle a débuté lundi dans cette nouvelle carrière, en revêtant l'habit couleur émeraude de Vert-Vert.

On a remarqué que Capoul n'avait point rendu la

politesse à sa petite camarade, en la suppléant dans le personnage de la Corilla. Ce procédé est d'une âme tiède. Peut-être Capoul ménage-t-il ses forces pour nous donner quelque soir une représentation des *Noëces de Jeannet*. Il a bien, s'il m'en souvient, chanté une fois le rôle de Louise, la petite innocente des *Rendez-vous bourgeois*. A vrai dire, c'était carnaval, et il s'agissait de rire, et sur tout de faire rire au bénéfice de je ne sais plus quelle bonne œuvre.

Plaisanterie à part, nous ne sommes pas fous de ces travestissements. Leur moindre inconvénient est de rompre l'équilibre des voix dans les ensembles, et, suivant les cas, de produire ce qu'on nomme au Conservatoire de « fausses relations » entre les diverses parties concertantes.

Ce n'est pas ici le lieu de faire des démonstrations de contre-point. Les personnes qui ont approfondi cette belle science n'auraient rien à apprendre de nous; quant aux simples amateurs, à quoi bon les abasourdir de mots dont le sens leur resterait caché? Cependant il est palpable pour tout le monde que le soprano en chantant la partie du ténor, l'éclève d'une octave, et qu'ainsi, par exemple dans un duo écrit primitivement pour voix d'homme et voix de femme, la partie basse devient la partie aiguë. C'est mettre le rez-de-chaussée au-dessus du premier!

Il n'est pas à dire que Mlle Girard devra s'abstenir de chanter des rôles masculins; ils conviennent d'ailleurs à son tempérament d'actrice et de cantatrice; seulement, nous souhaitons qu'ils soient écrits spécialement pour elle.

— L'oratorio de *Jeanne d'Arc*, que M. Holmès vient de faire exécuter au Théâtre-Italien, ne nous a laissé que des souvenirs confus, comme si nous l'avions entendu il y a six ans. Aussi, nous serions fort embarrassé de donner une analyse détaillée d'une œuvre qui a horreur de la mélodie et qu'ainsi on ne sait par quel bout prendre.

C'était pourtant une entreprise méritoire de la part d'un compositeur anglais, que de faire l'apologie de Jeanne d'Arc en musique. Mais de toutes ces bonnes intentions contenues dans plusieurs millions de notes, de ce long chapelet de morceaux divers plutôt que distincts, il ne nous est resté dans la mémoire que de vagues bruits insaisissables et inénarrables.

M. Holmès est un violoniste remarquable: pour quoi, ce soir-là, a-t-il fait de son archet un bâton de chef d'orchestre?

— C'est aussi au Théâtre-Italien que M. Rubinstein a donné son festival. Il y a fait entendre une longue symphonie qu'il intitule *l'Océan*, et qui se

recommande tout au moins par de puissants effets de sonorité. Mais l'ensemble en est froid et tant soit peu brutal. Ce n'est point ainsi qu'on se figure l'Océan, mais plutôt la Baltique, dont la lame est plus courte, plus farouche et charrie souvent des glaçons.

La symphonie terminée, M. Rubinstein a fait valoir son prodigieux talent de pianiste. Là, sur le clavecin, il est maître. M. Rubinstein ne dit point son secret, mais on ne m'ôtera pas de l'idée qu'il est venu au monde avec vingt doigts, absolument comme certains veaux naissent avec deux têtes.

— A propos du Théâtre-Italien, par conséquent d'Italie, laissez-moi vous lire une lettre qui vient de Padoue, où elle a été écrite la semaine dernière par un dilettante parisien en quête d'impressions musicales.

Cher Monsieur,.... A Milan, j'ai eu occasion d'entendre, ou plus justement d'essayer d'entendre un drame lyrique du maestro Petrella, qui m'a semblé être la mise en action du *Dernier jour de Pompéi*, assaisonné d'une musique sans souffle, chantée par des acteurs sans voix. L'opéra est intitulé *Jone*; il a été couronné par l'insuccès le plus unanime et le plus mérité.

J'ai eu d'ailleurs la satisfaction de remarquer le surlendemain un changement d'affiche au profit de Luigi Ricci, dont on donnait le *Birrajo di Preston*. Je n'ai pu malheureusement en apprendre le succès que par les journaux.

A Brescia, *Chiara di Rosenberg* (de L. Ricci), orthographié comme J\*\*\* lui-même ne le ferait pas, est en représentation.

A Padoue, *Crispino e la Comare* brille sur l'affiche du théâtre Garibaldi. Vous pensez bien que je n'ai pas manqué l'occasion de constater les différences d'interprétation entre la scène française et la scène italienne. Eh bien! au point de vue du chant, il faut convenir que les artistes français s'attachent plus au style et aux nuances, et qu'en un mot, ils font mieux ressortir la note. Mais il est facile, en revanche, d'établir leur infériorité dans tout ce qui est morceau d'ensemble et fusion de voix. Mené gaiement par la troupe quasi-ambulante de Padoue, et exécuté avec un sentiment de la réalité plus vif peut-être que celui de la beauté musicale, ce *Crispino* vivait et marchait sans défaillance, comme si le drame eût été vrai et se fût passé là pour la première fois. — Duo du puits bissé; sextuor bissé par acclamation (ce à quoi on n'a jamais pu parvenir à l'Athénée); et trio de la consultation bissé.

Les journaux italiens que je déchiffre m'apportent le meilleur vent de Gênes où la *Folie à Rome* a

obtenu des ovations enthousiastes. Tout va donc à souhait pour la muse des Ricci.

Agréer, etc.

A. HEULHARD.

Mais à propos! cette lettre, non destinée à la publicité, ne nous est même pas adressée! Double indiscretion commise pour le service du lecteur, notre impitoyable maître; double péché, et que notre intention n'est pourtant pas d'expier par toute une vie consacrée aux mortifications du wagnérisme!

ALBERT DE LASALLE.

*Les tribulations d'une muse*, tel est le titre de la nouvelle plaquette qui vient de s'ajouter à la petite collection publiée par Lorédan Larchey pour servir à l'histoire des mœurs contemporaines. Comme le titre le fait pressentir, il s'agit ici des confidences d'un bas bleu qui se plaint de l'injustice des hommes et des académies. Son récit atteint sans préméditation le plus haut degré du comique.

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

Si la Lutèce élégante est vraiment belle et fraîche comme une jeune mariée, c'est bien à cette époque de l'année, au milieu de cet enivrant mois de mai, tant chanté par les poètes. Les gracieuses Parisiennes ne sont pas parties pour la campagne; elle promènent leurs délicieux costumes printaniers au bois, sur nos boulevards, dont les arbres sont encore à leur première verdure.

Aussi les magasins rivalisent-ils de zèle pour offrir à leur clientèle des toilettes en harmonie avec cette pimpante saison. La Ville de Saint-Denis a pour la sienne des attentions d'amant jeune et passionné.

Voyez plutôt ce taffetas fond blanc, rayé bleu, doux à l'œil comme le ciel d'Espagne; ce taffetas grisaille aux rayures de couleur, à 2 fr. 95; ce poul de soie grisaille twiné, aux superbes rayures, à 4 fr. 50; cette toile de soie écruée, pour costumes, qui s'allie si bien avec l'émeraude de la prairie; ce taffetas noir rose marguerite, et ce Montjoye-Saint-Denis, propriété exclusive de la Ville de Saint-Denis, réunissant le luxe et la simplicité, l'élégance et la solidité.

Aux fantaisies, vous trouvez un casimir chiné à 1 fr. 25, un natté diamantine, un panama chaîne

A NOS ABONNÉS

**CARTE PLÉBISCITAIRE DE L'EMPIRE FRANÇAIS**, présentant, par des teintes graduées, pour tous les départements, les résultats relatifs des plébiscites de 1848, 1851, 1852 et 1870. Magnifique gravure sur fort papier grand Jésus, 50 centimes.

Pour recevoir franco cette carte, adresser 50 c. en timbres-poste à l'administrateur du *Monde illustré*, 13, quai Voltaire, à Paris.

4 francs par an

**LE MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS**

publie les listes officielles de tous les tirages d'actions et d'obligations françaises et étrangères, ainsi que la liste de toutes les obligations sorties à des tirages antérieurs. Il publie, en outre, tous les renseignements financiers, et une appréciation raisonnée de toutes les valeurs.

Tout nouvel abonné reçoit en prime le calendrier des actionnaires pour 1870, et le *Manuel des emprunts d'Etat*. ENVOYER QUATRE FRANCS en mandat ou timbres-poste à M. P. MASSY, gérant, 104, rue Richelieu, Paris.

Le Crédit Lyonnais publie chaque semaine une Circulaire financière contenant tous les renseignements qui peuvent intéresser les porteurs de rentes, actions, obligations, et guider les capitalistes qui veulent employer leurs fonds avec sécurité. Cette circulaire est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande. — *Ecrire au Crédit Lyonnais*, 6, boulevard des Capucines, Paris.

Dartres, rougeurs, boutons, feux ferrés, eczéma, et toute autre maladie de la peau, fût-elle réputée incurable, guéris sans corrosif par la lotion du Dr Owilck. Envoi franco de la brochure, 11, place de la Bourse.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>e</sup>

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris

90 à 100 livraisons grand in-8° de 16 pages, à 50 centimes la livraison

NOUVEL OUVRAGE

DE

**M. GUIZOT**

ENTIÈREMENT INÉDIT.

**L'HISTOIRE DE FRANCE**

RACONTÉE

A MES PETITS ENFANTS

Depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789

ILLUSTRÉE DE 200 GRAVURES ENVIRON

D'APRÈS LES DESSINS D'A. DE NEUVILLE

UNE LIVRAISON PAR SEMAINE

A partir du 14 mai

EN VENTE A LA LIBRAIRIE E. LACHAUD

4, place du Théâtre-Français, à Paris

**Voyages autour du monde**, par le capitaine G<sup>te</sup> LAFOND DE LURCY. — 5 vol. grand in-8°, illustrés de belles gravures sur acier, en noir et en couleurs.

Chaque vol. avec 10 grav. — Prix : 6 fr.

- I. — Le Mexique, — la Californie, — l'Amérique centrale. — Un vol. .... 6 fr.
- II. — La Colombie, — l'Equateur, — le Pérou. — Un vol. .... 6 fr.
- III. — La Polynésie orientale, — le Chili, — la guerre de l'Indépendance, etc. — Un vol. .... 6 fr.
- IV. — Les îles Sandwich, — les Philippines, — la Chine, — le commerce de l'opium, etc. — Un vol. .... 6 fr.
- V. — Suite de la Chine, — les îles Molouques, — Java, — Batavia, etc. — Un vol. 6 fr.

**LE MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE**

Coûte 2 fr. par an. Il est envoyé gratuitement pendant un mois à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie, 1, rue du Dix-Décembre.

UN LIVRE INDISPENSABLE. — 50 centimes. *Petits éléments des Codes français*, par demandes et réponses, par J. PICOT, Docteur en droit, Avocat. Envoyer le prix en timbres-poste, à l'administrateur du *Monde illustré*, M. BOURDILLIAT. — 60 centimes pour recevoir franco dans toute la France et l'Algérie.

VACCINATEURS ET VACCINÉS (DESSINS DE CRAFTY.)

soie, une mohairine, un tussor du Bengale, qui font de ravissants costumes, d'un prix peu élevé.

Quelle foule dans cet établissement! Aussi la Ville de Saint-Denis est-elle chaque année obligée de s'agrandir démesurément. Pour peu qu'elle continue, elle finira par envahir tout le quartier.

\*\*

Rendre le travail attrayant et rapide, la fatigue nulle et le labeur infiniment productif, tels sont les bienfaits que nous devons à la machine à coudre Wilcox et Gibbs (boulevard Sébastopol, à l'angle de la rue Grenéta).

Elle est bien agile, bien solide et bien obéissante, cette intelligente machine, qui fait en peu de temps, de la femme la moins expérimentée, une habile ouvrière, tant le guide est sûr, tant l'aiguille est adroite! Et comme la modeste marche toujours de pair avec le mérite, la machine Wilcox fonctionne le plus habilement du monde sans faire le moindre bruit.

\*\*

Qu'aime la femme de préférence? Les fleurs et les parfums. Pour elle,



On lit dans les journaux de *high-life* : Les séances de vaccination sont toujours en faveur dans nos salons élégants. Le célèbre docteur Veaupeithuis et sa génisse sont littéralement sur les dents.



Se fait vacciner parce qu'il craint pour sa beauté.



Parce que sa Louloute l'a voulu.



Pour avoir une occasion de montrer ses biceps.



Les bras de M. X. avant le vaccin.



S'est laissé vacciner parce que... on ne l'a pas consulté.



Les bras du même M. X. trois jours après l'opération.

là est le germe de toute poésie.

Les parfums la charment, les fleurs l'embellissent. Aussi la cosmétique emprunte-t-elle aux fleurs leurs secrets les plus mystérieux, leurs essences les plus suaves en faveur de la femme.

Parmi les hommes de notre temps qui ont fait de la parfumerie une science sérieuse, M. Viollet marche en tête.

Son savon royal de thridace, sa fleur de riz rosée, sa crème Sévigné, entretiennent la santé et la fraîcheur du tissu dermal.

Dans sa boîte de Jouvence se retrouvent toujours le printemps et ses roses envolées.

\*\*

Vos traits sont-ils fatigués, votre teint altéré par de longues veilles, par la souffrance? vite un peu de veloutine. Cette poudre, en inoculant sa blancheur à votre visage, lui communique la fraîcheur de la jeunesse.

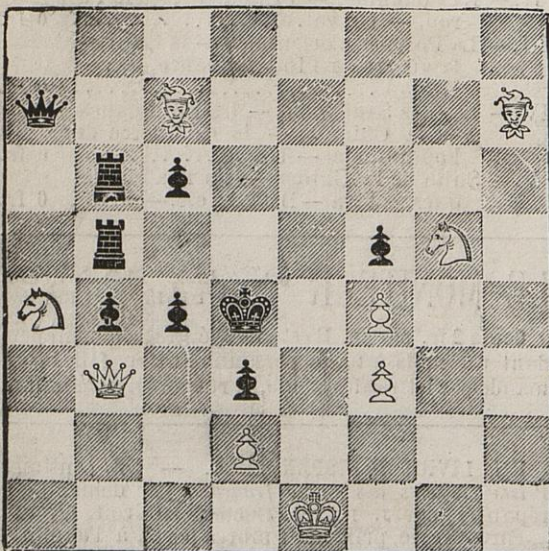
C'est le trésor des coquettes que cette poudre de riz, si adhérente, si impalpable, que, même sous l'éclat des rayons du soleil, on n'en peut distinguer la présence. Chez Fay, l'inventeur, rue de la Paix.

Comtesse A. DE BORETTY.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 334

COMPOSÉ PAR M. H. GODECK.



Les blancs font mat en trois coups.

Solution du problème n° 332.

- |                                         |                           |
|-----------------------------------------|---------------------------|
| 1. D 7 R                                | 1. C de 5 FD à 4 R (var.) |
| 2. C 7 D                                | 2. C pr. C (1) (2)        |
| 3. D 6 R, échec                         | 3. R ad libitum           |
| 4. F ou D, échec et mat.                |                           |
| (1)                                     |                           |
| 3. D 4 R, échec                         | 2. C pr. F                |
| 4. C pr. P, mat.                        | 3. R pr. D                |
| (2)                                     |                           |
| 3. C pr. P, échec                       | 2. P 4 FD                 |
| 4. D 7 F, mat.                          | 3. R 3 F                  |
| (A)                                     |                           |
| 2. pr. C, échec                         | 1. C de 6 FR à 4 R        |
| 3. D 6 R, échec et mat le coup suivant. | 2. C pr. P                |
| (B)                                     |                           |
| 2. P 7 D, échec déc., etc.              | 1. R 4 F                  |

PAUL JOURNOUD.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

On a souvent dit que la vengeance était le plaisir des dieux; c'est possible, c'était généralement d'assez mauvais drôles.